



2017-2018

Aurélie  
Muller

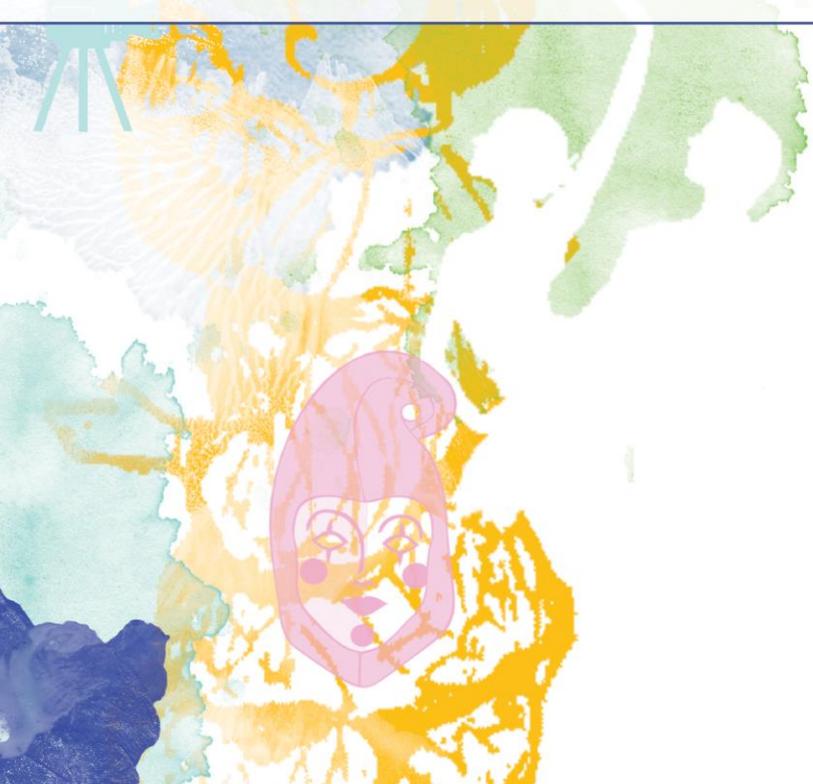
Tutrice du  
Mémoire :

Mme Sylvie  
DEBS

Responsable  
de la  
licence pro :

Mme Yeny  
SERRANO

# Les stratégies de communication des structures culturelles Strasbourgeoises



Quelles sont les stratégies  
de communication des  
structures culturelles pour  
promouvoir leurs pro-  
grammes et/ou la culture  
en général ?

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	2
INTRODUCTION .....	3
<b>PARTIE 1 La Culture en France du 17<sup>ème</sup> siècle à aujourd’hui.....</b>	<b>5</b>
Historique .....	5
Etat actuel .....	12
Les structures.....	15
<b>PARTIE 2 La cohésion et collaboration entre les différentes structures : un moyen d’attirer plus de spectateurs .....</b>	<b>24</b>
Analyse des sites web.....	24
<i>Les cibles visées</i> .....	25
<i>Les pratiques commerciales</i> .....	27
<i>Le système d’achat de spectacles</i> .....	28
<i>Cohésion ou concurrence ?</i> .....	30
<b>PARTIE 3 Les nouvelles stratégies des structures culturelles.....</b>	<b>34</b>
Analyse des sites web.....	34
<i>A propos de la présentation de la saison 17-18</i> .....	34
<i>Analyse des messages</i> .....	35
<i>Le message et la démarche</i> .....	36
<i>En dehors des spectacles</i> .....	37
<i>En dehors des murs du théâtre</i> .....	38
CONCLUSION .....	40
CORPUS.....	42
BIBLIOGRAPHIE .....	43

## REMERCIEMENTS

*Je souhaite avant tout remercier ma tutrice Mme **Sylvie Debs** qui a suivi le travail de ce mémoire. Je souhaite remercier également Mr **Philippe Viallon** qui nous a enseigné la méthodologie pour la création de ce mémoire. Je remercie aussi notre responsable de licence professionnelle Mme **Yeny Serrano** pour son soutien dans ma progression quant à ma licence. Je remercie, tout particulièrement, Mr **Christian Nicolas**, responsable communication du TJP qui a pris le temps de répondre à mon interview avec beaucoup de minutie. Je remercie également Mme **Marie-Noël Chavigny** qui m'a aidé à trouver des informations grâce à ses contacts (mairies, réseau professionnel etc.) Je remercie **les enseignants de mes études précédentes** qui, grâce à l'apport des matières enseignées, ont agrémenté mon étude, tout particulièrement, pour la partie historique de ce mémoire. Je remercie également **tous les enseignants** de la licence professionnelle de cette année qui m'ont beaucoup enrichi, ainsi que **tout le personnel administratif**. Je remercie toutes **les personnes de mon entourage** qui ont lu mon mémoire et qui m'ont accompagné au moyen de leurs divers éclairages. Je remercie enfin **les personnes qui ont lu ce mémoire** et pour l'intérêt qu'elles ont pu y porter.*

## INTRODUCTION

En France, en 2015, nous comptons « plus de 1 000 théâtres, dont 5 théâtres nationaux, plus de 70 lieux labellisés scènes nationales, 115 scènes conventionnées, près de 40 centres dramatiques, des théâtres de ville, des théâtres privés. 460 conservatoires de musique, danse et art dramatique qui contribuent à l'éducation artistique des jeunes mais aussi des adultes. »<sup>1</sup>

Tous ces établissements sont des structures culturelles qui assurent une mission de service public qui s'inscrit dans les politiques culturelles instaurées par le gouvernement. Certaines d'entre elles sont publiques (TNS, Opéra National du Rhin) et d'autres privées (Pôle-Sud, TJP et le Maillon). Elles sont subventionnées par les collectivités territoriales (DRAC, Direction des Affaires Culturelles en Région) mises en place par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Elles sont ensuite, la plupart du temps, subventionnées par les régions, les Départements et les villes, toujours pour ces missions de service public qu'elles pratiquent (au niveau territorial, rayonnement de la région au niveau national, etc). Les types d'aides et les montants varient selon les politiques culturelles, en constantes mutations (car actuellement, les budgets sont en baisse).<sup>2</sup>

Les stratégies de communication dans un domaine culturel, impliquent l'utilisation de supports adaptés à une cible recherchée, (ici par les acteurs du domaine de la culture), afin de délivrer un message qui a pour but de promouvoir la culture. Ces stratégies mises en place permettront d'atteindre des objectifs tels que : « promouvoir la diversité culturelle et linguistique (diversité des pratiques et des publics, valorisation du plurilinguisme) [ainsi que] l'expression citoyenne... » « Pour la mise en œuvre de ces objectifs, il convient de renforcer le dialogue et les partenariats locaux entre acteurs de la culture, de l'éducation, du champ

---

<sup>1</sup> Chiffres clés 2015 - Ministère de la Culture, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>, consulté le 15/10/2017

<sup>2</sup> Informations obtenues avec l'aide de la mairie de Strasbourg

social et de l'éducation populaire pour permettre une appropriation de la culture dans ses multiples dimensions par tous les habitants. »<sup>3</sup>

Nous allons étudier cinq structures, toutes situées en Alsace, notamment à Strasbourg et qui relèvent donc du ministère de la Culture en France. Elles développent toutes des stratégies de communication élaborées par l'Etat. Ce dernier donne un angle de communication. En effet, il impose un cahier des charges contenant les obligations et les droits que les structures doivent respecter et lui attribue un budget. Celui-ci, à la hauteur de 22% du financement public de la culture, provient du ministère de la Culture et de la communication. Nous verrons que, justement, les structures culturelles dépendent toutes d'un même besoin de promouvoir des ambitions étatiques. Nous verrons alors de quelle manière ces structures culturelles élaborent leurs stratégies de communications, tout en sachant qu'elles favorisent la diffusion de la culture en général.

Cette problématique est en rapport avec les sciences de l'information et de la communication car ce sujet engage des émetteurs qui sont les structures culturelles, mais aussi, plus largement le ministère de la Culture. Le message est un appel à s'ouvrir à la culture et à la « consommer » car elle permet l'enrichissement intellectuel. Les récepteurs de ce message sont les Français, entre autres, justement la cible est très large car la culture se veut de plus en plus accessible afin de ne plus être réservée qu'à une élite comme il en était ainsi au 19<sup>ème</sup> siècle par exemple. Nous verrons d'ailleurs, dans une première partie, l'aspect historique de cette problématique.

Différentes dimensions sont à prendre en compte : techniques, économiques, politiques, sociales ou psychologiques. L'économie et la politique sont les dimensions les plus importantes car les structures culturelles dépendent d'abord de l'Etat (et de la politique de l'accès à la culture). Nous verrons d'ailleurs l'état actuel des politiques culturelles, ses enjeux sur le territoire, mais aussi, quelques chiffres qui permettront de déterminer la situation économique de ce secteur. Les dimensions sociales et psychologiques sont aussi un élément qui, justement, pose problème dans le domaine de la culture car il s'agit de faire changer les mentalités, les mœurs, (pour faire comprendre que le théâtre ou l'opéra peuvent, par exemple, conquérir les personnes qui auraient des réticences à entrer dans ce « monde » qu'ils ne connaissent pas).

---

<sup>3</sup> [www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Politique-de-la-ville/Actualite/Convention-d-objectifs-2017-2020-Culture-Ville](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Politique-de-la-ville/Actualite/Convention-d-objectifs-2017-2020-Culture-Ville) consulté le 09/12/17

Les politiques culturelles essayent de faire changer les mentalités et de faire rayonner la culture auprès des citoyens. Les structures mettent alors en place des stratégies pour promouvoir la culture. Différents aspects intéressants seront dégagés grâce à l'analyse et à la comparaison des stratégies de communication des cinq structures culturelles.

Nous verrons notamment deux stratégies très intéressantes associées à ce secteur qui sont le développement de partenariats et le développement d'un public acteur et actif. L'analyse de différents supports de communication de ces différentes structures nous permettra de dégager ces stratégies et de les comparer. Des documents dans les annexes : chiffres, bilans, tableaux, interviews, viendront étoffer notre propos.

Les structures culturelles que nous allons étudier sont les suivantes : Le TJP (Centre Dramatique National d'Alsace), Pôle-Sud (Centre de Développement Chorégraphique National), Le Maillon (Théâtre de Strasbourg et Scène Européenne), Le TNS (Théâtre National de Strasbourg), aussi Ecole d'Art Dramatique, l'Opéra (Institution Lyrique et Chorégraphique de réputation Internationale).

## **PARTIE 1 La Culture en France du 17<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui**

### *HISTORIQUE*

Il paraît essentiel de revenir sur les points historiques importants qui ont marqué la France en ce qui concerne la culture en général. En effet, ce pays est riche d'un patrimoine culturel dans de nombreux domaines : aussi bien les arts visuels que les arts vivants en passant par la musique ou l'architecture ou encore la littérature. Le sujet de cette recherche porte sur la culture en général mais prend comme support majoritaire les arts vivants. Ce domaine est très large aujourd'hui et comprend aussi bien la danse que le théâtre ou l'Opéra ou encore les arts de la marionnette. Mais ces arts, au courant de l'histoire, ont été classés et hiérarchisés les uns par rapport aux autres. Il n'y a pas besoin de remonter beaucoup le temps pour constater cela, en effet, quelques siècles suffisent pour remarquer, à la naissance de l'Académie en 1635 instaurée par le cardinal Richelieu, que les arts étaient répertoriés et codifiés. Les œuvres des arts visuels étaient « formatées » à certaines règles, il s'en est d'ailleurs suivi dans les années 1648 : « l'Académie royale de peinture et de sculpture » qui

formalise un enseignement reprenant des œuvres de l'antiquité gréco-romaine. Les œuvres littéraires également étaient choisies par les académiciens qui jugeaient alors s'il était bon ou non de l'intégrer à leur patrimoine de belles œuvres françaises. Il y eut également la création d'un mécénat royal, (création du dépôt légal par François 1er) puis la Comédie-Française vers 1680. A cette époque, il existe de nombreuses troupes mais qui ne sont pas toutes reconnues par le roi. La Comédie-Française est alors la troupe qui joue à Paris pour le roi, des querelles se développent alors entre les différentes troupes, notamment avec la Comédie-Italienne. En 1777, Rousseau, dans l'article « art » de l'Encyclopédie inscrit : « puisque les beaux-arts doivent [...] servir de moyen pour accroître et assurer le bonheur des hommes, il est [...] nécessaire qu'ils pénètrent jusqu'à l'humble cabane du moindre des citoyens ; il faut que [ce] soit un des objets essentiels de l'administration de l'Etat. »<sup>4</sup>. L'Académie fut bousculée, remise en question et restaurée : « Le 25 octobre 1795, la Convention crée l'Institut national des sciences et des arts : l'Institut de France est né. La nouvelle institution fédère et rapproche cinq académies savantes dont l'origine remonte à la monarchie et qui avaient été dissoutes aux premiers temps de la Révolution. Il s'agit de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles- lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques. De nouvelles sections sont aussi créées à l'initiative de l'assemblée révolutionnaire, de façon à élargir le champ de la connaissance. »<sup>5</sup> Ces académies couvraient la danse, les peintures et sculptures.

On donne à la Révolution française une vertu éducative au théâtre, en 1799 Napoléon I, remet en place la censure et la place sous la responsabilité de son ministre de l'Intérieur, la police et les préfets. (Les préfetures datant de Napoléon I). Sous la direction du ministère de l'Intérieur vont se trouver trois salles : l'Opéra, l'Opéra-Comique et la Comédie-Française. Elles sont donc sous hautes surveillance : en effet, elles sont les vitrines officielles du pouvoir et de Napoléon I. La censure peut agir aux représentations comme aux répétitions (la censure peut enlever certaines répliques comme elle peut supprimer tout le spectacle). Tous les citoyens peuvent aller au théâtre ou même ouvrir un théâtre, elle demeure ensuite jusqu'en 1904, un spectacle peut être interdit de représentation. Les sanctions sont rudes. Aucun théâtre ne peut ouvrir sans une autorisation spéciale. On demande aussi aux salles de se spécialiser dans un genre particulier. Richard Wagner, à la fin du 19<sup>ème</sup>, plonge la salle dans le noir : c'est

---

<sup>4</sup> Joseph François Gabriel Hennequin - 1822 - Encyclopedias and dictionaries, French

<sup>5</sup> [https://www.herodote.net/25\\_octobre\\_1795-evenement-17951025.php](https://www.herodote.net/25_octobre_1795-evenement-17951025.php)

un évènement marquant qui a permis de changer radicalement la fonction des salles d'Opéra. (Ceci met fin aux pratiques sociales et mondaines du haut peuple distrait pendant les représentations) afin de donner plus d'importance à la scène et au spectacle. Il y a malgré tout une évolution vers une certaine liberté tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle : en effet, sous Napoléon III, la censure devient moins oppressante : elle est plus ou moins assouplie en fonction des attentats et émeutes de cette période. Pendant la période de Restauration, on interdit seulement 20 pièces alors que pendant la Monarchie de Juillet, on en interdit 185. Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, cinq théâtres sont subventionnés : L'Opéra, Théâtre français, L'Opéra-comique, L'Opéra Italien (salle Favart), L'Odéon.

La fin du siècle va modifier le paysage théâtral. On reconstruit les grandes salles subventionnées, on construit l'Opéra Garnier.

On libéralise le droit de la construction de salles de théâtre. On détruit le vieux Paris et on construit le Boulevard Haussmann. On y intègre les villages (Montmartre etc...) à la capitale. Le métro se met en place : l'accès aux salles de spectacles devient plus facile. Il y a une explosion des salles privées et une diversification des genres : arrivée du music-hall, cabaret etc...

A ce moment, de nouveaux métiers apparaissent dans ce domaine, des grands noms du théâtre, de nouvelles façons de travailler et de créer, des nouvelles technologies, l'électricité etc, mais aussi de nouveaux styles. Ceci permet notamment de rendre le théâtre accessible à plus de monde et pas seulement à une élite.

En 1858, un grand Dictionnaire des Beaux-Arts est publié par les membres de l'Académie. « L'exposition universelle de Londres en 1851 révèle l'intensité des concurrences que se livrent les pays européens dans ce domaine. La création d'une importante institution destinée à soutenir les progrès des arts industriels britanniques, le South Kensington Museum, fait craindre que la France ne se laisse distancer. Dès le début des années 1850, des rapports officiels, comme ceux du comte Léon de Laborde, archéologue et membre de l'Académie des inscriptions, mettent en garde contre la « menace » qui pèse sur la « supériorité française », et préconisent en conséquence la création d'un musée des arts industriels, d'une école centrale des arts appliqués, ou encore l'organisation d'expositions

temporaires. C'est en ce sens qu'en 1864 est créée l'Union des beaux-arts appliqués à l'industrie »<sup>6</sup>

Depuis ce moment, le mouvement vers un ministère des Arts est en marche. Après la guerre de 1870, « Le 15 mai 1870, le gouvernement d'Émile Ollivier crée un ministère des Beaux-Arts puis des Lettres, Sciences et Beaux-Arts qu'il confie à Maurice Louis Richard ; mais ce ministère n'intègre pas les Musées qui demeurent sous la tutelle de la Maison de l'empereur. »<sup>7</sup> En 1877 se créer une société en faveur de la création d'un musée des arts décoratifs. Une autre exposition Universelle à lieu également, celle de 1878.

« Jamais peut-être on n'a autant parlé de beaux-arts en France que durant l'année 1881 »<sup>8</sup>

Beaucoup d'engagements artistiques, durant cette période, ont été menés sur le devant de la scène : création de musée, salon des beaux-arts, articles dans la presse, débats, etc. Tous les acteurs en faveur des arts, notamment industriels, se mobilisent pour l'« union des arts »<sup>9</sup> qui mèneront inévitablement à la création d'un département ministériel dans le courant de l'année 1881.

« Monsieur le Président, Il y a peu d'années, l'art était considéré en France comme une chose de simple agrément ou de pure vanité, en tout cas comme une affaire de luxe n'intéressant qu'un petit nombre d'amateurs. Mais depuis que les expositions universelles ont permis d'étudier et de comparer les forces productives des peuples, on s'est aperçu que l'art exerce une véritable fonction sociale par son indiscutable influence sur le chiffre des échanges internationaux, et par conséquent sur la richesse publique. [Suit un argumentaire très économique]. »<sup>10</sup>

« Deux départements ministériels sont créés : l'Agriculture, désormais séparée du Commerce et confiée à Devès, et le ministère des Arts attribué à Antonin Proust. ». (Les arts du cirque

---

<sup>6</sup> Vincent DUBOIS, Le ministère des Arts (1881-1882) ou l'institutionnalisation manquée d'une politique artistique républicaine, Sociétés & Représentations, 2001/1 (n° 11), Edition la Sorbonne,

<sup>7</sup><http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaitre/Decouvrir-le-ministere/Histoire-du-ministere/Histoire-du-ministere/Les-premices-du-Ministere>, consulté le 11.02.18

<sup>8</sup> Victor Champier, L'Année artistique 1881-1882, Paris, A. Quantin, 1882, p. 1.

<sup>9</sup> Vincent DUBOIS, Le ministère des Arts (1881-1882) ou l'institutionnalisation manquée d'une politique artistique républicaine, Sociétés & Représentations, 2001/1 (n° 11), Edition la Sorbonne,

<sup>10</sup> adresse le 14 octobre une pétition signée par quatre-vingt dix-neuf artistes et critiques au Président de la Chambre des députés, Léon Gambetta. Reproduit in Le Journal des arts, 15 nov. 1881. Ibid

sont restés d'ailleurs longtemps sous le ministère de l'Agriculture et fait partie du ministère de la Culture seulement depuis 1978).

Ce ministère des Arts devient peu à peu incompatible avec le ministère du Commerce, l'Instruction publique, le service des cultes, mais aussi les compétences de l'enseignement technique : « en raison également des concurrences multiples pour le traitement de la question du travail. Mais aussi, le ministère des Arts pouvait difficilement ne pas susciter l'hostilité des tenants de l'académisme dont l'influence, bien que déclinante, reste forte dans les institutions artistiques. »<sup>11</sup>

« Lors des débats du 30 novembre, les membres de la commission parlementaire regrettent ainsi que la disparition de la constitution de 1848 fasse qu'il ne soit plus nécessaire de voter une loi pour la création d'un ministère, et affirment le principe qu'à l'avenir aucun ministère ne devra être créé sans l'aval des parlementaires »<sup>12</sup>

C'est en 1924 que Jacques Copeau, avant-gardiste de la décentralisation et les Copiaus, sa troupe, montent une sorte d'utopie : le pari de ne plus jouer à Paris, mais pour les paysans des villages de campagne, le principe repose sur l'offre de leurs spectacles en échange de nourriture.

Tandis que les académies perdent peu à peu de leur influence, de nombreux artistes s'intéressent, comme Jacques Copeau, à un public populaire, et à un théâtre accessible à tous, comme Louis Jouvet, Charles Dullin, Jean Dasté, André Barsacq, ses collaborateurs ou encore comme Firmin Gémier, créateur du TNP, Jeanne Laurent, Jean Vilar, etc.

« Dans les années 1930, le retour à un ministère des Arts autonome devient une revendication des partis de gauche mais à l'avènement du Front Populaire en juin 1936 celui-ci maintient les Beaux-Arts sous la tutelle de l'Éducation Nationale confiée à Jean Zay qui sera nommé ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts et le restera jusqu'en septembre 1939. C'est à lui que l'on doit la création de la réunion des théâtres lyriques nationaux et le musée national des arts et traditions populaires ; il encourage par ailleurs le principe de bibliothèques mobiles appelées bibliobus. Il propose également la création du festival de Cannes, dont la première édition aurait dû se tenir en septembre 1939 si la Seconde Guerre mondiale n'avait pas débuté. Après avoir quitté le pouvoir, Jean Zay esquaissa le projet d'un « ministère de la Vie Culturelle » dont le programme sera repris à la Libération dans le programme de

---

<sup>11</sup> Vincent DUBOIS, Le ministère des Arts (1881-1882) ou l'institutionnalisation manquée d'une politique artistique républicaine, Sociétés & Représentations, 2001/1 (n° 11), Edition la Sorbonne,

<sup>12</sup> ibid

l'Organisation civile et militaire issue de la Résistance. Ainsi, le préambule de la Constitution de 1946 «enregistre une innovation en garantissant des droits culturels» : «La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. Le 22 janvier 1947, Pierre Bourdan est nommé ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, chargé des services de l'information dans le gouvernement de Paul Ramadier. Il dépose six projets de lois, dont trois concernant la presse. Ainsi, le 28 février 1947, est abolie l'autorisation préalable qui régissait jusqu'alors la presse. C'est également sous sa mandature qu'a lieu la première édition du Festival d'Avignon. »<sup>13</sup>

Cet évènement marquant dans le domaine du théâtre était organisé par Jean Vilar, un comédien, acteur, et metteur en scène soucieux de l'accès au théâtre d'un public populaire, il dirige et anime « la semaine d'art dramatique » en Avignon, ce qu'il continue de faire chaque année, jusqu'à sa mort en 1971.

« Après ce ministère éphémère, la IV<sup>e</sup> République privilégie à son tour la formule du secrétariat d'État abrité par l'Éducation nationale. Ce choix, considéré comme une démission artistique, sera dénoncé en 1955 par l'ancienne sous-directrice des spectacles, Jeanne Laurent et, en 1956, par un agent du sous-secrétaire d'État, Robert Bricchet qui, dans un article paru dans les cahiers de la République, plaide « Pour un ministère des Arts ».<sup>14</sup>

« À l'été 1958, il reconnaît l'usage de la torture en Algérie et affirme que le Président va y mettre un terme. Le général de Gaulle, alors Président du Conseil dans la IV<sup>e</sup> République, demande à Georges Pompidou, son proche conseiller à Matignon, de le remplacer par Jacques Soustelle et de lui trouver « autre chose ». Embarrassé par la situation, Georges Pompidou affirme devant Malraux que le général a choisi de lui confier un ministère de la Culture, en remplacement du secrétariat d'État des Beaux-arts, car il serait le « seul capable de donner le ton et la grandeur qui s'imposent » pour donner « au génie français du panache, du rayonnement ». Le général de Gaulle accepte cette idée d'un ministère des Affaires Culturelles, c'est ainsi qu'il a été dit que ce ministère a été créé spécialement pour Malraux, qui prend ses fonctions le 8 janvier 1959 »<sup>15</sup>

Ainsi le ministère des Affaires Culturelles voit véritablement le jour à partir de ce 8 janvier 1959, Malraux lui-même rédigera ce Décret n°59-212 du 3 février 1959 relatif aux

---

<sup>13</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Histoire-du-ministère/Les-premices-du-Ministère> consulté le 11.02.18

<sup>14</sup> Ibid, consulté le 11.02.18

<sup>15</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9\\_Malraux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9_Malraux), consulté le 11.02.18

attributions d'un ministre d'Etat (ministre de la Culture) : « mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création de l'art et de l'esprit qui l'enrichisse ». <sup>16</sup>

André Malraux enrichit son ministère, en créant en 1961, la direction du Théâtre, de la Musique et des Spectacles. En plus de la protection du patrimoine culturel, il tend à créer « une véritable mission culturelle de collectivités. ». Il crée aussi les maisons de la culture : établissements à destination de toute la population pouvant accueillir toute activité en rapport avec la culture.

« La direction du livre est créée en 1975 (sous la mandature de Michel Guy). En 1978, Jean-Philippe Lecat se voit attribuer le portefeuille de la communication. En revanche, même si Malraux le souhaitait, l'action culturelle extérieure de la France est toujours restée sous l'égide du ministère des Affaires Etrangères. »<sup>17</sup>

Le nombre de missions du ministère ne fait que cesser d'augmenter. « Pour accompagner son développement, l'administration culturelle va créer des établissements publics pour leur confier différentes missions de service public : institutions muséales et patrimoniales, écoles d'enseignement supérieur culture, centres de création et de diffusion du spectacle vivant, etc. »<sup>18</sup>

« Le ministère a dû également accélérer le développement de ses services en régions afin de s'adapter aux nouvelles règles fixées par l'État en matière de décentralisation ou de déconcentration (délégation de pouvoirs élargie donnée aux préfets de région pour la mise en œuvre des politiques nationales). »<sup>19</sup>

En 1963, le ministère est étoffé par la mise en place de comités régionaux des Affaires Culturelles. En 1969, André Malraux quitte ses fonctions, c'est Edmond Michelet qui est nommé ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles. Depuis 1977, le ministère est présent dans les régions également grâce à la DRAC : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, (c'est en 1969 que les trois premiers directeurs régionaux ont été nommés).

---

<sup>16</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000309377>

<sup>17</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Histoire-du-ministère/Creation-du-Ministère>

<sup>18</sup> *ibid*

<sup>19</sup> Michèle Dardy-Cretin, *Histoire administrative du ministère de la Culture et de la Communication, 1959-2012*, Comité d'histoire, La Documentation française, 2012

C'est aussi en 1977 qu'a été renommé le ministère : « ministère de la Culture et de l'Environnement » et depuis 1981, il porte le nom de « ministère de la Culture et de la Communication ». Après le mandat de Malraux, beaucoup de ministres se sont succédés dans une courte période. En tout, plus d'une vingtaine de ministres se sont succédés entre les fonctions de ministre de la Culture et ministre de la Communication.

Il n'est pas nécessaire de tous les citer. Cependant, nous pouvons parler de 1981 à 1984, la période de Jack Lang, ministre de la Culture. C'est Jack Lang qui fixe la loi d'août 1981 du prix unique du livre, qui permet plus de justice entre les gros et les petits libraires. Il entreprend beaucoup d'actions mettant les domaines des arts en avant, il encourage les créateurs dans le domaine du cirque, du théâtre, du cinéma, de la photographie etc. Dans le domaine de la musique, il est également très investi, il crée le concept des zéniths : des salles pouvant accueillir des grands concerts de rock. Il instaure notamment la fête de la musique dans l'idée de rendre accessible à tout le monde une scène. Seulement, depuis sa création, la fête de la musique n'a plus sa fonction première. Actuellement, cette fête est si codifiée dans un but commercial, qu'elle ne permet plus le champ libre à la création par le citoyen. C'est sous son mandat que le budget de la culture relève de 1% du budget total de l'Etat. C'est également durant cette période que François Mitterrand, alors président de la République, entreprend « les grands travaux ». Une série notamment de musées, zéniths, bibliothèques, etc. ont été construits.

## *ETAT ACTUEL*

### *Les missions du ministère de la Culture :*

« À ce titre, le ministère de la Culture conduit la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes et encourage la création des œuvres de l'art et de l'esprit. Il définit, coordonne et évalue la politique du Gouvernement relative aux arts du spectacle vivant et aux arts plastiques. Il est également responsable de la politique de l'architecture.

### *Dans le domaine des médias et de la communication :*

Le ministère de la Culture conduit la politique du Gouvernement dans le domaine des médias. Il veille notamment au développement et à la diffusion de la création audiovisuelle et encourage la diffusion de programmes éducatifs et culturels. Il participe, en liaison avec les autres départements ministériels intéressés, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement concernant les technologies, les supports et les réseaux utilisés dans le domaine de la communication.

### *Politiques culturelles transversales*

Le ministère de la Culture favorise le développement des pratiques et des enseignements artistiques et contribue, conjointement avec les autres ministères intéressés, au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation. De plus, le ministère participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la décentralisation. Les initiatives culturelles locales sont encouragées et les liens entre les politiques culturelles de l'État et celles des collectivités territoriales développés. Le développement des industries culturelles et des nouvelles technologies de diffusion de la création et du patrimoine culturels est favorisé.

### *Rayonnement de la culture*

En collaboration avec les autres ministères intéressés, le ministère de la Culture met en œuvre les actions de l'État destinées à assurer le rayonnement dans le monde de la culture, de la création artistique française et de la Francophonie. Il prépare et met en œuvre les actions qui concourent à la diffusion, à l'emploi et à l'enrichissement de la langue française ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des langues de France. Il contribue enfin à l'action culturelle extérieure de la France et aux actions relatives aux implantations culturelles françaises à l'étranger. »<sup>20</sup>

Le ministère a des missions de conservation du patrimoine, d'action culturelle et de formation artistique : des écoles et des conservatoires : les conservatoires peuvent être à rayonnement régional, départemental, communal, intercommunal : ils sont publics et le diplôme est donc reconnu par l'État.

---

<sup>20</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Missions>

L'état actuel du ministère de la Culture et les compétences culturelles dues à la décentralisation relèvent de différents acteurs, par exemple, les Départements : Ils traitent les archives, s'occupent de la protection du patrimoine, des musées et bibliothèques : les directeurs et conservateurs sont des fonctionnaires de l'Etat. Des compétences sont partagées avec les communes, les collectivités etc. Les communes, elles, organisent les événements culturels, leurs compétences sont partagées pour les écoles de musiques, les salles de spectacles, musées, bibliothèques etc. Les régions s'occupent des Fonds Régionaux d'Art Contemporain, connues sous son abréviation « FRAC », afin que l'art et la culture soient présentes dans toutes les régions de France.

Actuellement, Françoise Nyssen, ministre de la Culture tend à faire évoluer la culture à travers la parité homme-femme car ce domaine est malheureusement lui aussi touché par les inégalités salariales : « Seulement 13 % de femmes directrices de centres chorégraphiques nationaux, 15 % de Maisons d'opéra, 25 % de centres dramatiques nationaux et régionaux, 29 % de scènes nationales... voilà les données de l'édition 2017 de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication. »<sup>21</sup>.(annexe 1)

Elle tend aussi à faire évoluer la culture à travers l'Europe : en effet, elle veut « Faire l'Europe par la culture »<sup>22</sup> car refonder l'Europe est une des missions principales d'Emmanuel Macron, l'actuel Président de la République. Françoise Nyssen s'engage donc à changer les modèles de rémunérations des acteurs européens de la Culture.

Avec l'apparition du numérique, Françoise Nyssen lutte également contre les problèmes qu'engendrent ce nouveau monde, droit d'auteurs, piratage, etc. La protection est à l'ordre du jour. L'accès à la culture est un élément tout aussi actuel puisqu'Emmanuel Macron, a publié récemment son désir de mettre en place un système d'accès à la culture pour les jeunes qui faciliterait l'accès aux bibliothèques, aux ouvrages, à l'art, à la culture.<sup>23</sup>

La culture est de l'ordre de 2,5 % du budget de l'Etat (dont 1% du ministère de la Culture), mais à l'échelle locale, les villes et les communautés de communes investissent

---

<sup>21</sup> <https://www.la-croix.com/Culture/Francoise-Nyssen-passe-actes-parite-2018-02-07-1200912000>

<sup>22</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Francoise-Nyssen-Faire-l-Europe-par-la-culture>

<sup>23</sup> <https://www.franceculture.fr/politique/emmanuel-macron-je-veux-creer-un-pass-culturel-tous-les-jeunes-18-ans-auront-500-euros> consulté le 11.02.18

beaucoup plus. (annexes 2, 3, 4, 5) Ces budgets permettent de mettre en valeur un patrimoine culturel riche et de gérer l'action culturelle. Mais la France a en plus développé l'exception culturelle française, qui permet une grande diversité de création et de diffusion dans ce domaine, mais aussi une sauvegarde et une allégation du patrimoine culturel français au sein de notre pays et dans le monde.<sup>24</sup>

Actuellement à Strasbourg, on recense 15 musées, 41 salles de spectacle et de concerts, 43 centres culturels, 57 galeries d'art. Autant admettre que Strasbourg est une ville avec une forte identité culturelle. L'Alsace est d'ailleurs la septième région où le secteur culturel est le plus important : « les activités culturelles en Alsace génèrent 700 millions d'euros, soit 2,1 % de la richesse régionale, ce qui fait de l'Alsace la région où la culture pèse le plus dans le quart nord-est de la France »<sup>25</sup>, selon un rapport de l'INSEE datant de juillet 2015. On compte notamment « 9 900 établissements culturels et 12 300 salariés y exercent leur activité principale »<sup>26</sup>. Des informations complémentaires approfondissant ce sujet sont présentes en annexe 6, ainsi qu'un fichier supplémentaire en annexe 6.1.

Les structures que nous allons étudier s'inscrivent dans le même besoin de promouvoir leur action artistique. Elles relèvent d'un besoin direct de l'Etat tel un service public. Ainsi une association de droit local comme le TJP, Pôle-Sud ou le Maillon, ou encore le TNS, établissement public national doté d'un comptable public et l'Opéra National du Rhin, établissement public et syndicat intercommunal à vocation unique, reçoivent l'aide de l'Etat par reconnaissance d'utilité publique, car leurs missions sont d'une importance publique.

## *LES STRUCTURES*

Le TJP est issu d'une association « d'Art et Loisirs » créé par André Pomarat. Ce comédien formé au TNS fonde en 1974 « La Maison des Arts et des Loisirs » qui siège dans l'ancien temple protestant néo-gothique et qui accueille toujours le TJP aujourd'hui. Les locaux devenant trop petits, l'association s'agrandit avec un espace supplémentaire, dans un ancien cinéma situé dans les quartiers de la Krutenau, avec l'aide de la Ville de Strasbourg et de son adjoint à la culture, Germain Muller.

---

<sup>24</sup> <https://www.alternet.org/culture/culturally-impooverished-us-nea-spends-140th-what-germany-does-out-arts-capita>

<sup>25</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288212>

<sup>26</sup> *ibid*

André Pomarat voulait un théâtre non conventionnel, ouvert à tous, y compris aux plus jeunes et différent de ce qui existait déjà à cette époque à Strasbourg : « la création du TJP, parce qu'il y avait l'Opéra, le Théâtre mais plein de choses qu'on ne voyait pas ; comme le théâtre de rue, les conteurs, la marionnette... » Propos de André Pomarat recueilli le 22 septembre 2016. Cette « Maison des Arts et des Loisirs » est ensuite labélisée centre dramatique national en 1991. En 1992, elle prend le nom de « Théâtre Jeune Public ». Ce théâtre est issu de la décentralisation et est situé sous la forme juridique « association de droit local ». Il est actuellement subventionné par la Ville de Strasbourg, la DRAC Grand-Est, la Région Grand Est et le Conseil départemental du Bas-Rhin. André Pomarat, lui-même, se disait « homme de la décentralisation ».

Grégoire Callie succède alors à André Pomarat en 1997 jusqu'en 2011. L'actuel Directeur, Renaud Herbin, reprend les rênes avec un nouveau projet, diplômé de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières, il a aussi dirigé la compagnie « LàOù ». Lui-même créé de nombreuses pièces qu'il propose chaque saison au TJP. Dans les pas d'André Pomarat, le théâtre offre toujours des spectacles pour la jeunesse, mais tend aussi à s'ouvrir à un public plus large. « Le label centre dramatique national fait du TJP un lieu de création où les artistes bénéficient de temps, d'espaces, de moyens techniques, humains, financiers pour affirmer des gestes artistiques forts autour de Renaud Herbin et du projet qu'il déploie, au TJP se dessine une constellation d'artistes européens. »<sup>27</sup> C'est un théâtre connu pour ses spectacles de marionnettes, domaine qui s'est lui aussi élargi avec le concept créé par Renaud Herbin qui consiste à faire de la création autour des trois notions suivantes : « corps-objet-image »<sup>28</sup>. « Le centre dramatique national d'Alsace-Strasbourg place la question de la définition des arts de la marionnette au cœur de ses préoccupations. Par la relation aux objets, aux matières ou aux marionnettes, ces pratiques contemporaines croisent et hybrident les formes. Elles déplacent résolument les modes de représentation des corps et leur mise en image. »<sup>29</sup>. En effet, « Il faut également se poser la question de cette limite que propose la notion de marionnette, le théâtre d'objet est une sorte de théâtre de marionnette, ou encore différentes formes ou matières peuvent être considérées comme de la

---

<sup>27</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/le-cdn/>

<sup>28</sup> <http://www.corps-objet-image.com/>

<sup>29</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/le-cdn/>

marionnette »<sup>30</sup>. C'est un véritable centre de recherche et de création visant à faire évoluer ce concept.

Le TJP, dans l'idée de diffuser la culture et de la promouvoir, propose son action artistique au travers d'ateliers et de « chantiers coi » à tous types de public. Sa particularité est justement de toucher également un public des plus jeunes âges. Il crée aussi « les giboulées » et biennales et rencontres, internationales corps-objet-image, ainsi qu'un club de l'espace et du temps.

Pôle-Sud, est un centre de développement chorégraphique national depuis 2015. « Fruits de la décentralisation culturelle, les CDCN structurent, aux côtés des dix-neuf Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN) et du Centre National de la Danse (CND), la scène chorégraphique. Formidables outils installés sur l'ensemble du territoire, soutenus par l'Etat et les collectivités territoriales, les CDC poursuivent des missions de soutien à la création et à la diffusion d'œuvres chorégraphiques, d'accompagnement des équipes et des artistes, de transmission et de sensibilisation à la danse. Ils se placent ainsi au cœur de la relation entre les publics et les artistes. La diversité de toutes ces structures fait la force de ce réseau qui, chaque année, mène diverses actions communes, comme, par exemple, le soutien d'une pièce à travers une coproduction collective, ou encore la mise en place d'outils de sensibilisation comme les "mallettes pédagogiques". Les CDCN apparaissent aujourd'hui comme des institutions essentielles pour le développement de la danse en France. Ils sont dirigés par des programmeurs contrairement aux centres chorégraphiques nationaux placés sous la direction artistique de chorégraphes. Les CDCN, [sont] engagés pour la danse et dont l'une des missions fondatrices est l'éducation artistique et culturelle... »<sup>31</sup>

Dirigée par Joëlle Smadja, directrice artistique, cette structure est née et est toujours située dans les quartiers sud Strasbourg. « Ouvert en 1989 autour d'un projet associant la musique et la danse, Pôle-Sud a développé au fil des ans un travail fondateur dans ces deux domaines. Après avoir été, « Plateau pour la danse » et « Scène des musiques actuelles » dans les années 90 puis « Scène conventionnée musique et danse » dans les années 2000, Pôle-Sud

---

<sup>30</sup> Mémoire sur la marionnette

<sup>31</sup> <http://www.pole-sud.fr/pole-sud/le-reseau-cdcn>

aborde aujourd'hui une nouvelle étape de sa mue en devenant Centre de Développement Chorégraphique National. »<sup>32</sup>

Cette structure est une association de droit local également et est subventionné par la Ville de Strasbourg, la DRAC Grand Est, la Région Grand Est, le Conseil départemental du Bas-Rhin et reçoit également l'aide de l'ONDA<sup>33</sup>. Elle comprend également une école de musique et propose en plus des spectacles, des ateliers de danse, des workshops, des masters classes et d'autres activités encore qui rentrent dans le thème de la formation artistique et culturelle. Pôle-Sud mène également son action artistique sur le terrain à la rencontre des collèges et lycées afin de faire découvrir le théâtre et la danse à un public notamment jeune et en banlieue et parfois même socialement ou culturellement défavorisé. Il offre un large panel de pratiques pour les amateurs.

A travers différentes actions artistiques, Pôle-Sud réalise environ soixante spectacles de danse par an et accueille chaque année douze à quinze compagnies : des artistes en résidence pour de la création et de la recherche, dont le concept est appelé « accueil studio ». Ce centre est ouvert à des formes nouvelles dans les spectacles de danses et notamment de danse contemporaine. « Le projet de Pôle-Sud est d'être présent dans les enjeux politiques et sociaux d'aujourd'hui : rendre accessible l'ouverture des esprits, développer le regard critique, de pouvoir donner la parole sur des sujets d'aujourd'hui non pas forcément avec la parole mais avec la danse : dans les gestes et les dispositifs scéniques qui parlent de sujets d'aujourd'hui [...] il y a un enjeu d'éducation populaire et d'éducation tout court »<sup>34</sup>

Pôle-Sud développe récemment l'idée de « la danse à deux pas de chez vous » qui bien sûr engage une idée de proximité géographique entre les habitants et le centre chorégraphique mais aussi une proximité intellectuelle car la danse se veut accessible à tout le monde, une proximité entre les arts et le quotidien, et aussi proche de nos ressentis.

Les manifestations « Extrapôle » ont été mises en place récemment, c'est un projet de Pôle-Sud qui vise à faire sortir l'art du cadre scénique et théâtral pour s'emparer de nouveaux lieux notamment publics comme la rue, les places, ou même en campagne, dans les champs par exemple, afin de créer aussi un véritable dialogue entre les arts et l'espace et dans le but de faire découvrir ces lieux et de les magnifier aux yeux du public.

---

<sup>32</sup> ibid

<sup>33</sup> L'ONDA : Office national de diffusion artistique encourage la diffusion des formes contemporaines du spectacle vivant : repérage et expertise, animation de réseau, soutien financier, observation. ([www.onda.fr](http://www.onda.fr))

<sup>34</sup> Interview de Mme Joëlle SMADJA, Directrice de Pôle-Sud

Le Maillon est une association de droit local également. C'est un théâtre situé dans le quartier du Wacken mais qui est issu des quartiers de HautePierre et a été créé en 1978 par Bernard Jenny, Auparavant, « Les pièces de théâtre présentées relevaient principalement de tournées parisiennes (Théâtre Actuel) et de créations régionales : ainsi furent accueillis au Maillon Peter Brook, Jérôme Savary ou le Théâtre du Campagnol. Le Maillon présentait également des artistes de music-hall, du cinéma et débuta la danse contemporaine à Strasbourg »<sup>35</sup>. Avec l'arrivée de sa successeuse Claudine Gironès en 1990, le Maillon prend un tournant : sa directrice favorise alors la création avec des nouvelles compagnies nationales et régionales, ainsi que des résidences et coproductions et inaugure le festival « Turbulences » qui permet notamment de découvrir les personnalités connues du théâtre français et d'acquérir une réputation nationale. En 1995, il est l'un des premiers théâtres missionnés de France (deuxième cercle de la décentralisation). Le Maillon s'est axé sur le théâtre de forme et les compagnies tant étrangères que françaises, notamment depuis l'arrivée de Nadia Derrar en 1996 qui a permis de lui forger une réputation internationale. Devenant trop petit, Le Maillon déménage dans les quartiers du Wacken en 1999 : « Sous-locataire précaire des bâtiments du Parc des Expositions ainsi aménagés, le Maillon est encore à ce jour dans les mêmes locaux, dont la dégradation s'accélère rapidement. Malgré cette précarité, l'équipe du Maillon a toujours su accompagner des créations aux scénographies parfois particulières et qui ont donc trouvé au Wacken un espace et une audience idéaux. ». Cependant, ce bâtiment paraît physiquement et symboliquement adapté aux valeurs que ce théâtre transmet : les espaces modulables correspondent à l'ouverture d'esprit et aux formes nouvelles (notamment des arts du cirque) et au cosmopolitisme. « Le Maillon a ainsi accompagné les développements de Strasbourg : de la construction des nouveaux quartiers périphériques des années 70, à l'affirmation d'un nouveau centre urbain dans celui du Wacken, en même temps que l'instauration d'une continuité urbaine avec notre voisine d'outre-Rhin, Kehl. Strasbourg quitte progressivement sa position de ville-centre pour s'engager dans une logique de développement multipolaire, confirmant ainsi la dimension européenne prise en vingt ans par la capitale alsacienne. Mais l'action du Maillon a toujours cherché à garder une avance sur son temps : pôle culturel de la périphérie à sa naissance, le Maillon fait immédiatement partie du paysage culturel strasbourgeois, investissant de nouvelles formes, occupant de nouveaux créneaux. Il continue de le faire dans cette phase intermédiaire du développement urbain,

---

<sup>35</sup> <https://www.maillon.eu/rubrique/maillon/une-scene-europeenne/30/1978-2015>

malgré la grande précarité technique des lieux qu'il occupe actuellement. Car il s'appuie sur un projet à plus long terme de scène européenne, devant servir au mieux les nouveaux espaces scéniques prévus à son attention en 2018 »<sup>36</sup> C'est une scène européenne : cette structure propose des spectacles accessibles à un public frontalier. Beaucoup de ses spectacles français sont sous-titrés en allemand et spectacles allemands sont qui sont sous-titré en français. Des ateliers sont également proposés et adaptés à ce public. Mais le Maillon s'inscrit dans une forte identité européenne : « sa formation internationale s'avèrera prioritaire (y compris dans le domaine linguistique) et sa composition doit encore progressivement s'internationaliser. D'ores et déjà, le Maillon est un des rares théâtres français où l'on parle aujourd'hui huit langues couramment. »<sup>37</sup>

Le Maillon est installé dans un bâtiment extensible qui accueille des spectacles parfois aux moyens techniques et matériels imposants, qui n'ont pas de limites spatiales, ceci reflète parfaitement sa philosophie car le Maillon s'inscrit dans une idée du théâtre sans limites : que ce soit au niveau du langage, au niveau politique ou religieux, etc. C'est avant tout un théâtre européen. Dans cette structure, les spectacles parlent de tout et aussi beaucoup de l'actualité. « Au Maillon, il y a un « esprit maison », un désir d'être toujours partie prenante de l'actualité artistique et d'avancer sans attendre vers elle, mais ensemble. »<sup>38</sup>. Il s'inscrit dans une forte identité artistique et expérimentale de l'art contemporain.

Le Maillon dans un partenariat avec Pôle-Sud tend à développer le public de la danse, il a pour cela aussi sa propre spécialité : les arts du cirque : le cirque dans son aspect des plus contemporain : « Parallèlement, le Maillon engage un nouveau travail de diffusion et de coproduction dans le domaine du cirque contemporain et aux côtés des Migrateurs (réseau associé pour les arts du cirque) [...] S'appuyant sur le projet de Pôle-Sud, particulièrement en termes de résidences et de formation, comme sur celui du TJP, particulièrement en terme d'expérimentation et de formation pluridisciplinaire, le Maillon entend aussi prendre acte de quelques initiatives qui supposent un engagement à plus long terme. »<sup>39</sup>

Le TNS est un établissement public national doté d'un comptable public une des particularités de ce type d'établissement « EPIC » sont les ressources qui viennent

---

<sup>36</sup> <https://www.maillon.eu/rubrique/maillon/une-scene-europeenne/30/1978-2015>

<sup>37</sup> *ibid*

<sup>38</sup> <https://www.maillon.eu/rubrique/maillon/une-scene-europeenne/69/un-travail-en-reseau>

<sup>39</sup> *ibid*

principalement de redevances perçues sur les usagers du service<sup>40</sup>. Aussi, le directeur du TNS est nommé par le ministère de la Culture. Actuellement, il s'agit de Stanislas Nordey. Cette structure est un Théâtre National, le seul implanté en province parmi cinq théâtres nationaux français : la Comédie-Française, l'Odéon Théâtre de l'Europe, le Théâtre national de la Colline et le Théâtre national de Chaillot, tous situés à Paris.

Il est né de plusieurs initiateurs : d'abord, à Colmar sous le nom de Comédie de l'Est en 1946 avec à sa direction Roland Piétri, il est alors à la fois centre dramatique national et école d'art dramatique. Grâce à Hubert Gignoux, en 1957, le CDN dispose de locaux sur Strasbourg. Par la suite, « Il devient, par l'intervention d'André Malraux, théâtre national en 1968, entièrement financé par l'État »<sup>41</sup>. Depuis 1997, le TNS est installé dans le bâtiment actuel de l'avenue de la Marseillaise dans le quartier de la Neustadt récemment inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et aux côtés de l'Université de Strasbourg. Le Conservatoire a été transféré à la Cité de la Musique et de la Danse de Strasbourg depuis son inauguration en 2006.

« Le Théâtre National de Strasbourg a pour objet la présentation d'œuvres théâtrales appartenant au répertoire classique et moderne, français et étranger, ainsi que la création d'œuvres nouvelles enrichissant ce répertoire. Son action doit tendre à favoriser l'accès aux valeurs culturelles, transmises par le théâtre, du public le plus large et le plus diversifié, appartenant à toutes les catégories sociales de la population »<sup>42</sup>. Il est ouvert à toutes formes théâtrales, nouvelles ou anciennes et il s'inscrit dans l'idée d'éducation et d'élargissement des publics et d'exigence artistique. C'est un théâtre pluridisciplinaire : « Le Théâtre National de Strasbourg abrite une École supérieure d'Art dramatique, des salles de spectacle, de répétition et des ateliers de construction de décors et de costumes. »<sup>43</sup> L'école du TNS forme environ cinquante jeunes (comédiens, metteurs en scène, scénographes, costumiers, régisseurs et dramaturges) sur trois ans à un très bon niveau qui sont d'ailleurs amenés à jouer dans les spectacles que propose le TNS et qui étudient notamment des formes très contemporaines.

Le projet du TNS et de Stanislas Nordey est de mener ce théâtre par un groupe d'artistes qui permet une diversité artistique essentielle : « Un théâtre c'est avant tout les artistes. Et un théâtre ne peut pas être dirigé par un seul artiste. » Stanislas Nordey<sup>44</sup>, mais aussi une

---

<sup>40</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tablissement\\_public\\_%C3%A0\\_caract%C3%A8re\\_administratif\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tablissement_public_%C3%A0_caract%C3%A8re_administratif_en_France)

<sup>41</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre\\_national\\_de\\_Strasbourg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre_national_de_Strasbourg)

<sup>42</sup> <http://www.tns.fr/quelques-chiffres-100-salari%C3%A9s-1-th%C3%A9%C3%A2tre-1-%C3%A9cole>

<sup>43</sup> <http://www.tns.fr/>

<sup>44</sup> *ibid*

diversité culturelle : « La diversité sociale et culturelle doit être une réalité. Il est du devoir des artistes et équipes de direction d'un théâtre de service public de modifier ses équilibres de façon volontariste et déterminée. »<sup>45</sup>. Le TNS est à la recherche des nouveaux publics et donne une très grande importance à cette diversité culturelle aussi dans le public, la culture se doit d'être accessible à tous, le TNS pratique la gratuité pour des rendez-vous artistiques et de « nouveaux horaires, week-ends théâtraux, ateliers de pratiques artistiques auprès de publics socialement et culturellement défavorisés, création de petites formes itinérantes... »<sup>46</sup>. Cette programmation d'évènements éclectiques, ouverts à tous, gratuits et déconnectés des spectacles est proposée sous le nom de « L'autre saison ».<sup>47</sup> C'est un théâtre attaché à son patrimoine et qui a élevé au rang de la notoriété beaucoup de ses élèves. Mais qui se situe dans une recherche de nouvelles formes artistiques, sensibles à des formes contemporaines et qui tend à développer au maximum cette richesse de création.

L'Opéra National du Rhin créé en 1972 par Germain Muller et actuellement dirigé par Eva Kleinitz, est un établissement public et syndicat intercommunal à vocation unique, il comprend « l'Opéra » à Strasbourg, « l'Opéra Studio », qui forme des jeunes chanteurs à Colmar et le « Ballet de l'Opéra national du Rhin », qui est un centre chorégraphique national à Mulhouse. Il est donc subventionné par la Ville de Strasbourg, les Villes de Mulhouse et Colmar, le Conseil régional d'Alsace, le Conseil départemental du Bas-Rhin et le Conseil départemental du Haut-Rhin en plus de la DRAC. Cette structure propose un répertoire riche de culture classique, lyrique et contemporaine. L'origine de l'Opéra National du Rhin est une compagnie fondée en 1972, dotée d'une renommée internationale et née à Mulhouse. »<sup>48</sup> Après son installation à Mulhouse en 1974, sous la direction de Peter Van Dijk, l'Opéra est spécialisé plusieurs années dans un style très classiques de ballets romantiques. « Ensuite sous la direction de Jean Sarrelli, puis de Jean-Paul Gravier, secondé par le maître de ballet Bernard Rousselle issu de l'Opéra de Paris, le Ballet de l'Opéra national du Rhin se tourne vers un style plus ouvert avec des pièces modernes et plus contemporaines. [...] Puis dirigé par Bertrand d'At, ensuite Ivan Cavallari et actuellement par Bruno Bouché, le Ballet de l'Opéra national du Rhin continue de danser des ballets classiques, néo-classiques, modernes,

---

<sup>45</sup> <http://www.tns.fr/le-projet>

<sup>46</sup> *ibid*

<sup>47</sup> *ibid*

<sup>48</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ballet\\_de\\_1%27Op%C3%A9ra\\_national\\_du\\_Rhin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ballet_de_1%27Op%C3%A9ra_national_du_Rhin)

contemporains et même baroques formant ainsi une compagnie pouvant passer d'un style à un autre, composant l'un des répertoire les plus large de France. »<sup>49</sup>

Cette compagnie engagée dans le « développement chorégraphique des villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse », a été « créée sous le nom de Ballet du Rhin, en même temps que l'Opéra du Rhin auquel elle est rattachée, elle devient Centre Chorégraphique National en 1985 et porte sa dénomination actuelle depuis 1998, le seul existant au sein d'une maison d'Opéra, une identité unique en France.<sup>50</sup>

La politique culturelle de l'Opéra national du Rhin se traduit par une programmation annuelle de plus de 140 représentations d'opéra, danse, récitals, concerts et spectacles jeune public. C'est une maison de renom qui a accueilli de grands artistes et qui tend à garder un certain prestige notamment en abordant des grands classiques comme les artistes Verdi, Tchaïkovski ou Mozart, mais aussi des incontournables contes de Grimm ou d'Andersen qui lui permet notamment d'accéder à un public plus jeune. Un grand travail de dramaturge est accompli pour redonner à des grandes œuvres des aspects plus contemporains. « L'Opéra national du Rhin mène une politique de coproductions avec les plus grands festivals, théâtres et opéras internationaux [...] comme les festivals d'Aix-en-Provence ou Maggio Musicale de Florence, Royal Opera House de Londres, Staatsoper de Berlin, Bolchoï de Moscou, etc.

L'Opéra Studio est une particularité de L'Opéra National du Rhin qui permet de former des jeunes artistes à différents métiers des arts de la musique et du chant et aussi de produire des jeunes chanteurs d'Opéra.

« Centre chorégraphique national depuis 1985, le Ballet de l'Opéra national du Rhin a pour objectif, en tant que compagnie de répertoire, d'apporter au public une culture chorégraphique qui fait souvent défaut. Et cela, en posant de manière vivante et contemporaine la question de la transmission par la présentation d'un certain nombre d'œuvres jalons du répertoire, mais aussi par une politique active de création. Elle veut ainsi témoigner de la variété et de la richesse de cet art majeur qu'est la danse et de son inépuisable vitalité. »<sup>51</sup>

« L'Opéra national du Rhin travaille en étroite collaboration avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dirigé par Marko Letonja, et l'Orchestre symphonique de Mulhouse, dirigé par Jacques Lacombe, qui assurent les productions lyriques et chorégraphiques. La politique

---

<sup>49</sup> ibid

<sup>50</sup> ibid

<sup>51</sup> <http://www.operanationaldurhin.eu/lopera-national-du-rhin.html>

culturelle de l'Opéra national du Rhin se traduit par une programmation annuelle de plus de 140 représentations d'opéra, danse, récitals, concerts et spectacles jeune public »<sup>52</sup>

De la même façon, s'est poursuivi et développé entre le Ballet du Rhin, Pôle-Sud et le Maillon un « Parcours Danse » qui permet aux spectateurs qui se sentent plus « spécialisés » de traverser les trois lieux pour assister à des formes et formats de danse très diversifiés.

Les logos de ces structures vous sont présentés en annexe 7 et 8.

## **PARTIE 2 La cohésion et collaboration entre les différentes structures : un moyen d'attirer plus de spectateurs**

### *ANALYSE DES SITES WEB*

Les stratégies de communications sont de plus en plus importantes dans une société où la concurrence se fait de plus en plus persistante. La communication devient un moyen de rendre visible et de faire connaître une marque par un public visé et de la mettre en valeur. La culture, comme toute marque, se doit d'en faire de même. L'Etat développe alors une communication publique. Ceci, afin de rendre la culture accessible à tous, aspect des plus importants pour le ministère de la Culture :

« Article 1er : Le ministère chargé des Affaires Culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent. »<sup>53</sup>

Ainsi, en analysant les supports de communication utilisés par les structures, cela permettra de déterminer leur but, leurs cibles, les nouveautés qui s'en dégagent...

---

<sup>52</sup> ibid

<sup>53</sup> Décret fondateur du 24 juillet 1959 rédigé par André Malraux (<http://www.culturecommunication.gouv.fr>)

Les sites internet de toutes les structures présentées, (pages d'accueil des sites web annexes 9 et 10), mettent en avant la créativité. Colorés ou chics, ces sites se veulent travaillés et au goût du jour avec un graphisme contemporain et recherché. Chaque site a aussi sa touche personnelle qui reflète les caractéristiques propres de la structure. Tous possèdent une page d'accueil fonctionnelle avec différents onglets qui permettent à l'utilisateur d'en savoir plus sur le théâtre et le programme ; la saison de spectacles en cours est aussi mise en avant.

Le Maillon possède un site internet original avec un style et un humour décalé, réalisé par des artistes graphistes qui proposent leur vision des choses sur l'état du monde et du théâtre. Il possède une charte graphique aux tons rouges et gris. A chaque vignette, le lecteur est amené vers un univers théâtral étonnant. Autant dans leur vocabulaire utilisé : « du pain, des jeux, et notre page facebook » que dans les visuels farfelus. Ceci reflète son univers circaciens et son attachement aux formes nouvelles des arts vivants.

Pour Pôle-Sud : celui-ci possède un site web conçu dans la simplicité et la modernité. Sa charte graphique présente surtout beaucoup de photographies de spectacles (car Pôle-Sud organise également des expositions photos et y attache une importance artistique). Tel un journal, il met en avant les événements dans des rubriques où l'information est facile d'accès.

L'Opéra National du Rhin possède un site un peu plus complexe avec beaucoup d'onglets. On y trouve des visuels délicats. Il se dégage un univers poétique et chic. Les photos de spectacles se mélangent avec des visuels plus graphiques.

Le TNS propose un site web dont la charte graphique, essentiellement en noir et blanc, est très solennelle. Le site est peu intuitif car la barre de défilement n'est pas fonctionnelle. L'aspect général du site est design et épuré mais au détriment du côté pratique.

Le TJP affiche un site web aux tons clairs et très colorés. La charte graphique se compose de nombreuses couleurs acidulées. Celui-ci propose un univers poétique et récréatif. Le site est simple d'utilisation.

### *Des cibles visées*

Le site web du TJP est facile d'utilisation et permet un accès simple et ludique car il est rythmé de ses nombreuses couleurs de la charte graphique, notamment pour des jeunes

personnes, public visé par la structure. Contrairement à ce type de présentation, l'Opéra National du Rhin présente un site qui reflète son standing, notamment avec l'onglet « la Maison », ce qui donne un effet luxueux. Les onglets « action artistique » ou encore « dîner à l'opéra », « multimédia » sont des termes, sortis du vocabulaire du monde du théâtre et s'adresse plutôt à des initiés. Cependant le graphisme de la page d'accueil de l'Opéra n'est pas fait de photos de spectacles comme pour le site de Pôle-Sud ou du TNS mais comme le Maillon où les formes et les couleurs viennent s'entremêler pour donner un aspect plus contemporain. On retrouve pourtant des dessins et formes ludiques qui rappellent le monde de l'enfance et qui reflète la volonté d'ouverture de l'Opéra à un public plus jeune. La présentation du spectacle « mouton » joué jusque fin janvier 2018 à l'Opéra, sur le site, est très colorée. Un dessin représentant un mouton sert de visuel au spectacle et la présentation commence ainsi : « Il était une fois... un mouton ! ». <sup>54</sup> Effectivement, le spectacle dure 1h15 et s'adresse aux plus de cinq ans. La communication est donc adaptée au public visé pour ce spectacle. Il en est de même pour les spectacles du TJP qui vont être adaptés aux différentes tranches d'âges. On remarque la différence de communication entre le spectacle « Le Poids D'un Fantôme » de Jorge Pico & Damien Douvet qui s'est joué du 12 au 18 novembre 2017 et le spectacle « Chambre Noire » de Yngvild Aspeli qui s'est joué du 23 au 25 novembre 2017. <sup>55</sup> Le premier spectacle est destiné à la jeunesse. En effet la présentation prend un ton humoristique, et imaginaire, avec des expressions tel : « [...] Crépon, l'enfant tout chiffonné, Plume, le géant aux pieds de plomb, Madame Brun, la guenon au rire fendu... », ou encore : « [...] ça fait du bruit !... ». Le ton, voire le vocabulaire se rapproche de celui d'un enfant. Les photos exposent un personnage qui fait de grandes grimaces amusantes également. <sup>56</sup> Le deuxième spectacle est plutôt adapté aux adultes puisque la présentation du spectacle commence ainsi « En 1988, dans un hôtel décati des bas-fonds de San Francisco, Valérie Solanas vit ses dernières heures. ». Le ton est plus explicatif et il n'y a pas d'humour, le vocabulaire employé est plus recherché. La photo accompagnant la présentation est très solennelle sur un fond noir plus pesant que dans la présentation du premier spectacle. <sup>57</sup>

Les spécialités de chaque théâtre engendrent des cibles qui ne sont pas toutes les mêmes : de manière générale, le TNS ne vise pas le jeune public tandis que Pôle-Sud le

---

<sup>54</sup> <http://www.operanationaldurhin.eu/opera-2017-2018--mouton-opera-national-du-rhin.html>

<sup>55</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/saison-1718/>

<sup>56</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/le-poids-d-un-fantome>

<sup>57</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/chambre-noire-1>

comprend mais n'en fait pas une cible première, contrairement au TJP ou au Maillon et à l'Opéra qui visent aussi la jeunesse.

Chacune des structures via leur site internet adapte sa présentation de spectacle à sa cible. On retrouve partout et de la même manière un système qui permet d'adapter la forme de la présentation (le ton, les images, etc.) du spectacle, au public visé.

On remarque que la première chose mise en avant dans ces sites internet dépend réellement de chaque structure. En effet, l'Opéra met en avant les quatre prochains spectacles comme le TJP, mais le Maillon met en avant toute sorte d'actualités ou d'anecdotes au même titre que les spectacles qu'il propose comme : « l'action culturelle : la face cachée des relations avec le public »<sup>58</sup>. Le TNS met en avant l'école puisque c'est sa particularité, au même titre que les spectacles également. Pôle-Sud insiste sur son action artistique et la recherche dans laquelle il s'inscrit avec sa première rubrique : « Pôle-Sud, c'est quoi ? », mais c'est aussi le même cas pour le TJP avec son premier onglet « le CDN ».

Il faut en déduire que l'important, pour chacune de ces structures, est de montrer leurs valeurs propres, leurs particularités, leur originalité sans forcément mettre en avant d'abord les spectacles. On peut également comprendre par-là, que pour voir un spectacle, il faut d'abord connaître le théâtre afin de comprendre dans quel contexte le spectacle s'inscrit. On retrouve beaucoup d'informations. Chaque structure décrit beaucoup les spectacles avec une grande présentation en mettant en avant les artistes. Toutes évoquent leurs actions artistiques et culturelles.

Ainsi, vendre un spectacle, n'est pas comme vendre un produit car un spectacle s'inscrit dans un contexte par rapport à des créateurs, par rapport à une ou plusieurs structures et aussi par rapport à une recherche et un projet. Aussi, chaque structure exprime, via son site internet le besoin de se démarquer, non pas dans une idée de concurrence mais par une forme d'originalité qui est propre à son histoire.

### *Des pratiques commerciales*

En choisissant la période de la fin d'année, on peut voir cependant des techniques de vente qui relèvent de la mercatique. Par exemple, en période d'avant Noël, les structures

---

<sup>58</sup> <https://www.maillon.eu/>

n'oublie pas de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année (annexes 9 et 10). Cette technique permet de se rapprocher du consommateur et de l'inciter à l'achat car il se sentira directement concerné. L'envoi de cartes de vœux est également apprécié dans le domaine de la communication. Prenons l'Opéra : sur sa page d'accueil, un gif animé avec des flocons qui tombent présente les vœux pour la nouvelle année : « jouez hautbois résonnez musettes ! – bonne année 2018 ». Le mouvement des flocons permet d'attirer l'œil, le fond est rose vif (une couleur beaucoup utilisée en communication car elle est très positive), attire encore plus le regard. La partie consacrée à ce gif prend une place physiquement plus importante que les vignettes présentant les spectacles. Indirectement, ce gif sert à valoriser l'image de la structure. Mais, par exemple, Pôle-Sud utilise les fêtes de fin d'années comme une technique commerciale : sur les quatre rubriques que propose Pôle-Sud, comme par exemple la saison de spectacle ou la présentation du CDCN, une rubrique s'intitule « C'est bientôt Noël - offrez un abonnement ! ». Cette rubrique mène directement sur la billetterie en ligne. Cette technique influe peu sur l'image de la structure (si ce n'est qu'il paraît indispensable de souhaiter la bonne année pour garder une bonne image) mais permet de donner une raison supplémentaire aux consommateurs pour acheter des spectacles. Pour comparer les techniques de ces deux structures : l'Opéra, dans sa subtilité, cherche indirectement à susciter l'achat alors que Pôle-Sud utilise une technique plus directe voire populaire.

Avec les analyses suivantes, on peut remarquer que les structures comme l'Opéra et le TNS reflètent, à travers leur site internet, leur standing (ainsi que le poids de leur histoire qui leur confère un certain prestige), via une subtilité dans les messages que ces deux structures souhaitent faire passer. On constate aussi une différence de navigation entre les sites du TNS et de l'Opéra plus complexes, d'une part et les sites du Maillon, du TJP et de Pôle-Sud de l'autre part. Ainsi, il en est de même pour le vocabulaire plus technique et soutenu utilisé par le TNS et l'Opéra : davantage accessible à des personnes habituées au monde du théâtre.

### *Les systèmes d'achat de spectacles*

Au niveau tarifaire, on remarque la possibilité d'abonnements tout à fait avantageuse, comme de nombreuses autres pratiques commerciales. Il s'agit là de faire consommer plus en proposant des prix bas en l'échange de la « fidélité » du client. Cette fidélité ne se fait pas seulement par rapport à une seule structure et c'est là tout le principe d'un système de

cohésion entre les différentes structures. En effet, parmi les abonnements concernant l'une d'entre elles, on retrouve ce système :

« Abonnement individuel à partir de 6 spectacles »<sup>59</sup>. Un tableau (annexe 12) est proposé à l'acheteur sur le site internet. Dans ce tableau, on trouve onze spectacles (on suppose, les spectacles restants de la saison). C'est bien le site internet de Pôle-Sud, cependant, il faut remarquer qu'en regardant les spectacles proposés dans ce tableau, ils ne se jouent pas uniquement à Pôle-Sud : certains se jouent au Wacken, d'autres au théâtre de Haute-pierre, ou encore au TJP. Parmi les onze spectacles proposés dans l'abonnement, sept se jouent à Pôle-Sud, quatre se jouent dans d'autres structures. Ce qui représente un quart des spectacles qui sont proposés. Ceci est donc dû au système de partenariats existant entre les différentes structures. Ceci permet à l'acheteur également de découvrir toutes les structures et les spécialités de chacune.

Les abonnements font revenir les spectacles en moyenne à moitié prix. Un spectacle représentant de nombreuses dépenses : entre la logistique, les moyens humains, le prix des décors, costumes, sons, lumières, comédiens ou danseurs qui s'exerce sur des années avant de pouvoir présenter un spectacle, il est donc normal que le prix d'un spectacle soit plus cher qu'une place de cinéma, en tarif plein en moyenne : 21€. Ce prix est pourtant difficilement compatible avec la nécessité de promouvoir la culture notamment auprès des classes populaires. Donc, les abonnements sont alors utiles et attractifs aussi pour compenser le montant d'un prix par la fidélité du spectateur qui, au lieu de dépenser une fois 21€, va dépenser 55€ mais pour six spectacles, ce qui lui revient à 11€ le spectacle.

La cible étudiante est un autre moyen de remplir les salles, en effet, les étudiants obtiennent « la carte culture » à Strasbourg, carte qui permet d'obtenir une place de cinéma à 4€ ou un spectacle à 6€, mais aussi disponible pour tous les lieux culturels, médiathèques, musées, expositions, etc., elle permet de nombreuses réductions, ceci, partout dans la capitale Strasbourgeoise et le reste de l'Alsace. Cette carte, proposée aux étudiants ne coûte que 7€ et est gratuite pour les étudiants boursiers.

Le même système de vente est proposé dans toutes les structures, un choix entre les billets en vente à l'unité ainsi que des formules d'abonnement, parfois un système de vente en groupe est proposé en plus de l'achat individuel. Il est intéressant de constater à quel point les prix se ressemblent malgré les différences entre les structures. Un billet tarif plein individuel

---

<sup>59</sup> Billetterie en ligne, Pôle-Sud

acheté à l'unité revient à 21€ à Pôle-Sud, entre 19€ et 28€ au TNS (en fonction du placement), 19€ au TJP, 24€ au Maillon. Ces structures sont partenaires, il existe d'ailleurs d'autres types d'abonnements : « tarif réduit : abonné des structures partenaires. »<sup>60</sup>, ou encore « Pass 3 théâtres : Pour les détenteurs de « la carte Atout voir » (12-25). Le « Pass » comprend un spectacle au Maillon, un spectacle au TJP et un spectacle au TNS »<sup>61</sup>. L'Opéra National du Rhin comprend des conditions particulières qui fait qu'il ne collabore pas directement avec les autres structures, le billet à l'unité revient à 58€, cependant il présente les mêmes conditions tarifaires que les autres avec des abonnements ou des tarifs réduits notamment pour les étudiants.

### *Cohésion ou concurrence ?*

Comme dans tous mondes commerciaux, on se pose la question de la concurrence. La culture est aussi soumise par la force des choses aux règles des pratiques commerciales comme nous l'avons vu précédemment. Cependant, elles sont toutes soumises aux mêmes chartes provenant directement du ministère de la Culture, au même besoin de diffuser, tel un service public, leurs spectacles. Grâce à l'analyse de leur site web, nous pouvons voir comment les structures se comportent entre elles.

Le site internet du TJP propose dans sa rubrique « spectacles » un bon nombre de spectacles créés en partenariats avec d'autres structures notamment avec Pôle-Sud et le Maillon. En effet, en choisissant par exemple le spectacle « Nos Amours » de Julie Nioche, de la compagnie « A.I.M.E » qui est présenté en mars 2018 avec Pôle-Sud, il faut remarquer cet aspect. (Annexe 13). Non seulement le CDCN est mentionné mais prend une place importante dans la présentation du spectacle car il est inscrit sous les mentions les plus importantes : le titre du spectacle, la compagnie et sa créatrice. Il prend la même dimension que ces deux dernières titraillles. Il en est de même pour le spectacle « Celui qui tombe » de Yoann Bourgeois présenté en novembre 2017 avec le Maillon.

Le TJP met en avant le principe des structures partenaires. Par exemple dans les tarifs, il est proposé : « Pass 3 Théâtres 18€ pour les détenteurs de la carte Atout voir (12-25). Le Pass

---

<sup>60</sup> Billeterie en ligne, TJP

<sup>61</sup> ibid

comprend un spectacle au Maillon, un spectacle au TJP et un spectacle au TNS. Souscription du Pass et informations à la Boutique culture / 10, place de la cathédrale. »<sup>62</sup>

Le site internet du Maillon présente aussi dans sa rubrique « soutien et partenaires » chaque structure artistique partenaire. Il donne ainsi un aperçu des objectifs artistiques de chacune des structures :

« *Kulturbüro Offenburg*. Le *Kulturbüro Offenburg* est dirigé depuis sa création en 1993 par Edgar Common. Avec une moyenne de 190 manifestations par saison, il est l'un des plus grands opérateurs culturels de la région. La programmation fait la part belle au théâtre jeune public, mais aussi à la musique classique, au cabaret, au jazz, au rock, ou bien aux spectacles de théâtre, danse et cirque contemporain. *les Migrateurs / Pôle National des Arts du Cirque – Alsace / en préfiguration*. Placés sous le signe de l'Europe, les Migrateurs ont pour objectif de promouvoir la jeune création circassienne européenne, par le biais de résidences, de coproductions et de diffusion de spectacle. *POLE-SUD, Centre de développement chorégraphique en préfiguration*. Installé dans les quartiers sud de Strasbourg, Pôle-Sud est depuis les années 90 un espace dédié à la danse et à la musique. Son programme conjugue exigence artistique, mais aussi prise de risques et accompagnement des artistes et des publics. Création, diffusion, résidences, centre ressources mais aussi médiation culturelle, ateliers, workshop sont les éléments fondateurs du projet. *TJP, Centre Dramatique National d'Alsace-Strasbourg*. Le Théâtre Jeune Public de Strasbourg, Centre Dramatique National d'Alsace, s'est donné pour mission de renouveler les écritures scéniques, tout en inventant une multiplicité de formes. Au gré des représentations, le TJP réussit à surprendre et émerveiller un large public composé d'enfants, d'adolescents et d'adultes ». <sup>63</sup>

Chaque mention de la structure est liée par un url internet qui permet d'accéder directement au site internet de la structure. Ce principe permet de créer du trafic entre les différents théâtres.

En effet selon Benzoni Laurent, économiste français, spécialiste d'économie industrielle, de la concurrence et de l'économie numérique : « La concurrence dans l'offre des biens culturels n'engendre pas une tendance à l'homogénéité des biens, comme il est parfois allégué, elle génère au contraire une dynamique de l'instabilité et la nécessité de se différencier. »<sup>64</sup>

---

<sup>62</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/tarifs/?rq=structures%20partenaires>

<sup>63</sup> <https://www.maillon.eu/rubrique/maillon/soutiens-partenaires/52/soutiens-partenaires>

<sup>64</sup> BENZONI Laurent, *Culture et Concurrence : un angle d'approche économique*, Article à paraître dans la Revue de Droit administratif de sept-oct. 2014.

On ne retrouve donc pas de concurrence entre les différentes structures mais plutôt un principe de partenariat. Dans une interview réalisée avec Mr Christian Nicolas, Responsable de la communication au TJP, il mentionne une idée « d'échange des publics ». En effet les partenariats dans ce domaine sont bien plus efficaces en termes de gain de public. La concurrence n'a pas sa place car un spectateur des spectacles du TNS pourrait être aussi bien un spectateur des créations de Pôle-Sud. Cette idée d'échange de public est bien l'idée de la création de trafic que l'on retrouve sur les sites internet de chacun. Il s'agit également de partager les spécialités. Par exemple, un partenariat comme pour le spectacle « nos amours » vu plus haut, permet d'allier les arts « corps-objet-image » émanant du TJP ainsi que les arts de la danse provenant de Pôle-Sud. Briser les frontières des arts est très actuel et permet de faire émerger des nouveaux concepts dans le domaine des arts vivants. Il existe aussi des partenariats entre les arts plastiques et les arts vivants, thème tout aussi actuel, beaucoup d'artistes plasticien(ne)s viennent présenter des spectacles dans les structures comme par exemple le spectacle « Icilà » de Benoît Sicat<sup>65</sup>. Ou encore au Maillon où dans un seul spectacle on peut retrouver des arts visuels, de la danse, du théâtre ou encore de la vidéo. Les arts se mélangent et les spécificités de chacun s'entrechoquent pour ouvrir les champs de l'imagination et de la création.

C'est parfois aussi une question de locaux ou de moyens financiers. Il faut prendre par exemple le spectacle « l'après-midi des taupes » de Philippe Quesne qui sera présenté en avril 2018. Ce spectacle doit accueillir cinq-cents spectateurs mais la grande scène du TJP ne peut accueillir que 250 spectateurs par exemple : le spectacle est donc proposé au Maillon car il y a une jauge de sept-cents spectateurs. Ou inversement, le Maillon a les moyens logistiques de présenter ce spectacle mais non pas les moyens financiers, c'est alors le Maillon qui propose au TJP de s'associer au projet. C'est le lieu accueillant le spectacle qui s'occupe de la plus grosse partie de la communication, par exemple les relations presses. C'est un système de collaboration. Il y a donc un partage des risques, de la facture etc. Sur une trentaine de spectacles de la saison 2017-2018 au TJP par exemple, on retrouve quatre ou cinq collaborations et avec les festivals comme « les giboulées » il peut y en avoir jusqu'à dix.

---

Communication au colloque Culture et Concurrence - Grenoble, juin 2014 référence à : « Pour une application de ce processus de différenciation/homogénéisation sur le marché de la télévision, cf. L. Benzoni, M. Bourreau » «Mimétisme ou contre-programmation ? Un modèle de concurrence entre programmes pour la télévision en clair», Revue d'Economie Politique, vol. 111, 6, 2001.

<sup>65</sup> <http://www.tjp-strasbourg.com/icila/>

« Les structures sont complémentaires, travaillent dans le même sens, se retrouvent sur des projets communs, on partage et on mélange nos publics »<sup>66</sup>

Des systèmes facilitant ces partenariats sont présents grâce au système tarifaire de la ville de Strasbourg. Par exemple depuis 1994, il existe la carte « atout voir », délivrée par la ville de Strasbourg, qui permet d'avoir des réductions sur des spectacles tant au TJP qu'au TNS etc. Ce système est mis en place pour faciliter l'accès à la culture pour les jeunes de moins de 25 ans. D'autres systèmes sont également mis en place, donc, comme la carte culture ou la carte vita-culture. Tout ceci est dû aux politiques culturelles mises en place par la ville de Strasbourg :

« Accroître le rayonnement de Strasbourg : - Faire mieux connaître et reconnaître la richesse culturelle et patrimoniale de Strasbourg, son excellence et sa capacité d'innovation.

Développer les publics : - Rendre la culture accessible à tous. - Revisiter les offres (formes, formats, conditions d'accès, communication, accessibilité, actions hors-les-murs...). - Créer une offre plus proche de la demande (participatif, pratiques amateurs, numérique, résidences avec les habitants...) »<sup>67</sup>

Avec un tel système juridique et une politique locale harmonisée, les partenariats sont favorisés. Prochainement, il pourrait également exister un système harmonisé sur tout le territoire national pour l'accès à la culture pour la jeunesse. En effet l'actuel président de la République Emmanuel Macron a prévu de mettre en place un « Pass jeune culture » de 500 euros quand un jeune atteint ses 18ans. Ce « Pass » pourra être financé par une taxe sur les industries numériques. Un système tout à fait réaliste qui a déjà été mis en place en Italie par son Président Matteo Renzi. Ce système permettrait de favoriser l'accès à la culture avec un budget qui soit utilisé exclusivement pour ça.<sup>68</sup>

Cette pratique du partenariat entre structure émane donc de ce besoin de créer un accès à la culture à tous depuis la création d'un ministère de la Culture en France, créer un réseau entre les différents acteurs de la culture permet d'élargir la sphère du public. Cette pratique existait avant mais ne servait qu'à se soutenir mutuellement pour des raisons uniquement financières. Ici, il se retrouve la dimension supplémentaire du mélange des arts bénéfique tant pour l'art en général que pour son public. (Alors que la concurrence se faisait rude au 18<sup>ème</sup> siècle entre

---

<sup>66</sup> Interview de Christian Nicolas

<sup>67</sup> <https://www.strasbourg.eu/politique-culturelle>

<sup>68</sup> <http://www.lefigaro.fr/culture/2017/01/27/03004-20170127ARTFIG00208-macron-veut-creer-un-pass-culture-de-500-euros-pour-les-jeunes.php>

les différentes troupes de théâtre, une guerre incessante se jouait entre plusieurs troupes. Par exemple, avec l'acquisition et la perte de certains privilèges et leurs détournements qui permettaient de favoriser une troupe plutôt qu'une autre).

La concurrence pourrait donc être toujours présente s'il n'existait pas un système de politique culturelle comme il y en a un aujourd'hui en France. C'est un des grands avantages que permet l'exception culturelle française.

### **PARTIE 3 Les nouvelles stratégies des structures culturelles**

#### *ANALYSE DES SITES WEB*

##### *A propos de la présentation de la saison 17-18*

Les cinq structures présentent leur saison 2017-2018 avec une vignette par spectacle : le titre, la date et une photo ainsi que l'auteur ou la compagnie (sauf pour l'Opéra). Elles sont disposées les unes après les autres dans un ordre chronologique. (Annexe 11).

Quatre de ces structures présentent des filtres de recherche qui permettent de trier les spectacles et d'y accéder d'une manière autre que par l'aspect chronologique. Ainsi, le Maillon propose une grande quantité de filtres : les spectacles par mois mais aussi par catégories : marionnette, cirque, danse, etc. ou encore masterclass, formations, expositions, etc. Pôle-Sud propose des filtres par date et par barre de recherche pour retrouver un spectacle spécifique. On peut également retrouver les saisons des autres années. Pour l'Opéra, les spectacles ne sont pas mélangés, l'utilisation des filtres sont essentiels pour retrouver un spectacle car il faut sélectionner si c'est un opéra, de la danse, récitals, festivals etc. Le TNS propose un filtre par artiste associé car le TNS promeut des acteurs qui sont célèbres dans le monde du théâtre. Le principe au théâtre est le même qu'à la télévision ou au cinéma (la présence d'une célébrité peut influencer notre choix de participation à une représentation). Cette forme de tri représente le standing de cette structure qui se veut plus élitiste.

## *Analyse des messages*

Les filtres de recherche en disent long sur le fonctionnement des structures et de leur site internet. Ils permettent de trier par types de spectacles et donc de différencier les arts, mais parfois ils sont aussi mélangés comme dans le calendrier des spectacles de Pôle-Sud où une exposition photo apparaît comme vignette spectacle, ou encore au Maillon où, sans les filtres, les ateliers, les conférences et les formations sont mélangés avec les spectacles. Tout ça reflète un désir général de placer les spectacles presque au même titre que les conférences les ateliers etc. Au TJP, même si les filtres ne sont pas présents, des rencontres avec les artistes sont systématiquement proposées après une première d'un spectacle. Cette volonté d'élargir le théâtre à des conférences, des rencontres, des ateliers, incite le spectateur à aller plus loin dans sa démarche. Ce système permet d'accompagner le spectateur. Contrairement au système du cinéma où le film s'arrête quand l'on sort de la salle et où on se déconnecte complètement, au théâtre l'aventure continue et les artistes expliquent leurs créations, leur approche... Ceci peut également servir de système qui relève du commerce, il ne s'agit pas de comparer ceci à de la vente additionnelle, mais plutôt de proposer au spectateur de participer à une nouvelle expérience par rapport à un spectacle qui lui aurait plu. Ce système permet de promouvoir la culture en général, car s'impliquer directement dans le monde du théâtre par l'expérience est toujours plus intéressant d'autant plus que les participants deviennent de bons prescripteurs.

Cette expérience, proposée au spectateur, va servir de fil conducteur dans le monde des arts vivants. Il va voir un spectacle mais il va aussi rencontrer le créateur du spectacle, peut être lui poser des questions, jusqu'à découvrir avec lui ses méthodes, ses démarches créatives, son art, en manipulant, en travaillant avec lui sur ses concepts etc. Ainsi avec de nombreux spectacles, le spectateur, s'il est fidèle, découvre de nombreuses manières de créer avec différents artistes, ce qui va le plonger dans ce monde qui est l'art. Le spectateur n'est plus seulement spectateur mais « spect-acteur ». C'est bien ce que recherchent les structures pour faire rentrer leurs publics dans ce monde et en faire des « clients fidèles ».

## *Le message et la démarche*

Pour arriver à ceci, le message délivré par les structures est d'abord d'inciter à la découverte, le monde du théâtre étant encore, dans les mœurs, considéré comme fermé ou réservé à une élite, il commence à se démocratiser doucement. La découverte par leur communication en premier lieu, en voyant des photos, des extraits, en créant un univers basé sur un ton souvent issu de l'imaginaire et du rêve permet une première approche avec le public.

Puis il s'agit de faire venir le spectateur. Là aussi, la communication permet une facilitation d'achat de billets grâce à une billetterie en ligne fonctionnelle et attractive. Le prix du billet est un facteur important qui va influencer le comportement du consommateur. Il faut savoir aussi pourquoi le spectateur ferait une telle démarche d'achat de billet d'un spectacle : selon la pyramide de Maslow<sup>69</sup>, un billet pour un spectacle (qui est un achat non banal en mercatique) n'intervient qu'en troisième, quatrième voire cinquième position. En effet, toute forme de spectacle est un loisir et n'est pas un besoin primaire (annexe 13). Il faut alors que le potentiel « spectateur » ait déjà pu combler les deux premiers stades de la pyramide. L'achat d'un spectacle relève donc de l'estime de soi ou d'appartenance à un groupe. Il permettrait aussi de satisfaire une soif de connaissance ou de se créer une identité et des valeurs. Ainsi, les structures culturelles tiennent rigoureusement à leur image et leur valeur avec chacune leurs caractéristiques différentes car elles sont plus facilement susceptibles à elles toutes, de correspondre aux envies des spectateurs et à leurs valeurs.

Après cette phase de découverte du spectateur et d'initiative de sa part d'avoir assisté à un spectacle, il n'y a pas forcément de fidélité qui s'installe. Un spectacle n'est pas comme un produit où toutes les caractéristiques sont inscrites en détail. Il est possible que cela plaise ou non au spectateur. Même si le spectacle ne plaît pas au spectateur, cela le laisse rarement indifférent. Mais puisque chaque spectacle est différent il se peut qu'il renouvelle son expérience. C'est en visionnant le spectacle qu'il va suivre ensuite un processus d'entrée en matière grâce, justement, à toutes ces propositions de conférences, ateliers etc. Il va en parler autour de lui et ainsi, par le bouche à oreille, il diffusera son expérience et permettra à d'autres de tenter cette aventure. Ce principe de diffusion est important dans le domaine de

---

<sup>69</sup> Pyramide représentant la hiérarchie des besoins et motivations d'un consommateur, théorisé par Abraham Maslow, psychologue américain du 20<sup>ème</sup> siècle

l'art et de la culture : c'est le rayonnement qui permet d'atteindre de plus en plus de personnes et de démocratiser toutes ces formes d'art.

### *En dehors des spectacles*

C'est en parcourant les sites internet de chaque structure que l'on remarque que les services ne se limitent pas à la proposition de spectacles. En effet, nous avons vu précédemment qu'il y a une volonté d'accompagnement du spectateur au bout de la recherche artistique. On retrouve des rubriques par exemple sur le site internet du Maillon : « ateliers tout public, masterclass, formations, ateliers parents-enfants, conférence, exposition, projection »<sup>70</sup>

Il a toujours existé des « ateliers théâtre » en parallèle avec les spectacles. Cependant, il a surtout auparavant existé des ateliers « théâtre de texte », (des ateliers de jeux permettant de faire découvrir aux participants un(e) auteur(trice) et une pièce de théâtre jusqu'à se l'approprier par interprétation). Actuellement, ces ateliers se multiplient mais se renouvellent : il ne s'agit plus seulement d'avoir une approche textuelle du théâtre mais aussi une approche par la manipulation. Que ce soit dans le domaine de la danse, proposé par Pôle-Sud ou de la marionnette, proposé par le TJP, le spectateur est amené à manipuler la matière. Cette approche est plus ludique et, en général, trouve un grand succès auprès du spectateur. Ces ateliers permettent aux spectateurs de rencontrer les artistes. En général, la structure propose une résidence ouverte au public afin de montrer au public les coulisses du spectacle, le processus de création, puis à la fin d'un spectacle, une séance de questions ou encore une conférence est proposée pour que l'artiste puisse expliquer son projet. Des ateliers complets sont souvent proposés par la suite où il est question d'expérimentation de la matière, de découverte de l'univers de l'artiste via ses techniques de recherches et de création.

Ces formes d'art cherchent donc à atteindre un public nouveau et curieux. La manipulation de la matière et la participation du spectateur incite plus facilement la démarche de l'achat d'un spectacle (derrière ceci, le spectateur peut se dire qu'il rentabilise le prix). En effet, le spectateur peut aussi se dire que s'il appréhende le fait de ne pas comprendre le spectacle, la conférence de la fin de la représentation, lui permettra d'en savoir plus, de poser

---

<sup>70</sup> <https://www.maillon.eu/saison>

des questions. Cette interactivité est aujourd'hui importante dans de nombreux domaines autres que l'art et la culture. C'est un peu comme le principe d'avoir des « retours clients » sur un produit.

### *En dehors des murs du théâtre*

Mais pour atteindre ce nouveau public, il faut susciter sa curiosité. Il faut remarquer que peu de personnes d'elles-mêmes achètent un billet pour voir un spectacle. En 2015, seul 20% des Français vont voir un spectacle ou fréquentent un musée alors que 47% des Français lisent des ouvrages ou la presse. Ce chiffre n'a bien sûr fait qu'augmenter depuis les années 1992 mais il reste bas. Il y a également un écart entre les catégories sociaux-professionnelles car malgré que le théâtre se veut accessible à tous, il est compliqué d'amener certaines catégories professionnelles dans les lieux culturels. Par exemple 9% des agriculteurs ont fréquenté un théâtre en une année contre 41% des cadres et professions intellectuelles supérieures. (Ces chiffres sont issus des chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2017, du ministère de la Culture et de la Communication), voir annexe 14.

Les arts vivants doivent donc aller vers un nouveau public. Depuis longtemps, il existe une forme d'art qui est le spectacle de rue. Mais cette forme se développe beaucoup ces dernières années. Les structures culturelles créent elles aussi de tels événements. Par exemple, durant la saison des « giboulés » organisée par le TJP, de nombreux spectacles ont lieu dans la rue. En 2017, des spectacles ont été organisés sous forme de parcours dans le campus de l'Université de Strasbourg.

A Pôle-Sud c'est également le cas. Des démonstrations de danse sont proposées en extérieur afin d'intriguer le passant et d'en faire un spectateur. Cette démarche n'est pas purement marketing car c'est d'abord une forme d'art à part entière. « En s'extrayant du cadre de scène pour investir d'autres lieux, le champ de la danse s'est élargi à l'espace urbain au fil des éditions d'EXTRAPOLE, passant de la cour de ferme au musée ou au pied des immeubles du quartier de la Meinau. Cette autre manière d'appréhender la danse en en changeant le contexte est au cœur du concept d'EXTRAPOLE. Il ne s'agit pas spécifiquement d'un festival

mais d'un ensemble de propositions poétiques et chorégraphiques que nous proposons entre mai et juin dans des lieux ou des espaces inédits. »<sup>71</sup>

Cependant cette forme permet d'attirer un nouveau public qui n'est pas forcément familier avec la danse et en découvrant un spectacle dans la rue, il développera un goût pour les spectacles de danse ou d'arts vivants et deviendra un spectateur fidèle. Ces concepts de démonstration d'art en dehors des murs d'un théâtre sont mis en avant dans la communication de Pôle-Sud : ici, la couverture de la page web est composée d'une photo représentant un danseur qui danse dans la rue (on suppose ceci car en arrière-plan, on voit du béton ainsi que de la lumière naturelle évoquée par un rayon de soleil).

Les spectacles « hors les murs » organisés par le TJP vont plus loin encore. Il s'agit d'amener une dimension sociale au théâtre : Des partenariats avec l'Université de Strasbourg facilite la découverte de ce lieu par les étudiants. Des partenariats avec des Lycées ou avec des collèges REP+ permet aux plus jeunes de découvrir et de se familiariser avec le monde du théâtre. Des partenariats avec des crèches permettent de donner une toute première expérience du théâtre aux tous petits pour les intriguer et les impliquer dans le jeu. Elle permet aussi de développer les formes de langage autres qu'il pourrait y avoir dans leur développement au quotidien en leur procurant cette nouvelle approche. Le TJP va vers un public qui ne peut pas se déplacer au théâtre. Des actions artistiques dans des hôpitaux ont déjà été mené afin d'évoquer avec les résidents, un monde de curiosité et de création, un monde qui finalement peut être approprié par chacun. Ce monde qui envahit, par exemple, les salles de l'Hôpital d'Erstein au service pédopsychiatrie, permet d'amener aussi de la joie et de l'amusement auprès des patients comme auprès du personnel. Un partenariat avec la prison de l'Elsau permet au TJP de faire découvrir le théâtre aux personnes qui n'y ont pas accès et de les familiariser avec un monde artistique qu'ils ne connaissent peut-être pas. Mais aussi de faire oublier un instant l'enfermement et de donner une nouvelle perspective d'expression, notamment du corps, et de redonner un peu de joie dans une vie où les conditions n'y sont pas faciles.

Il en est de même pour le Maillon : « Nombreux sont les freins qui peuvent empêcher les spectateurs de se déplacer jusqu'aux structures culturelles : le fait de « sortir », la difficulté de maîtriser la langue française, un handicap physique ou mental, des freins psychologiques, une tarification non adaptée... Le Maillon a tissé des liens privilégiés avec les éducateurs et

---

<sup>71</sup> [www.pole-sud.fr/extrapole/presentation](http://www.pole-sud.fr/extrapole/presentation)

animateurs de diverses structures (Tôt ou t'Art, l'EREA, centres socio-culturels...) pour favoriser l'accès à sa programmation artistique aux personnes handicapées, en difficulté, en situation de réinsertion sociale et professionnelle. Ensemble, ils proposent des accompagnements adaptés pour mieux aborder les spectacles et s'imprégner de l'univers des artistes accueillis au Maillon. Briser l'isolement, expérimenter et se faire plaisir ensemble, partager des émotions et créer des liens : la venue aux spectacles est une occasion de « sociabilité ». »<sup>72</sup>

Ainsi, chaque structure apporte sa dimension sociale et se dirige vers un nouveau public : un public qui ne connaît pas forcément ce monde des arts vivants mais un public curieux. C'est une des manières qui permettra aussi de changer les mœurs et qui rendra accessible la culture à tous.

## CONCLUSION

Par l'analyse des sites web de ces cinq structures, on remarque que chacune porte une image forte d'elle-même sur une ou plusieurs formes d'arts qu'elles revendiquent. Elles possèdent des valeurs propres de par leur histoire, leur situation, que ce soit au niveau politique ou géographique. Ces structures ont évolué les unes proches des autres dans des registres différents mais complémentaires. Tandis que Pôle-Sud soutient particulièrement la danse, le Maillon favorise les formes diverses tels les arts du cirque, Le TNS est spécialisé dans le théâtre de texte, le TJP est présent pour les arts de la marionnette, et l'Opéra pour l'art lyrique. Mais il faut remarquer que ces structures se trouvent être particulièrement complémentaires.

C'est ainsi que, grâce au système actuel du rayonnement de la culture à l'échelle nationale et internationale, ces structures promeuvent la culture et réalisent alors une mission de service publique. Au service du ministère de la Culture, elles profitent alors des subventions de la ville, la DRAC, la région etc. Profitant du même environnement politique et économique, elles ne se retrouvent pas en concurrence et leur complémentarité leur a permis une forme efficace de présence dans la ville : les partenariats. Ces structures ont donc évolué les unes

---

<sup>72</sup> [www.maillon.eu/rubrique/vous-nous/avec-le-public/23/champ-socio-culturel](http://www.maillon.eu/rubrique/vous-nous/avec-le-public/23/champ-socio-culturel)

aux côtés des autres avec la même situation et la même mission, chacune spécialisée dans un domaine. Aujourd'hui, elles travaillent donc ensemble afin d'animer la ville, la région ainsi que le territoire transfrontalier de plus en plus développé. Ce système leur permet d'ailleurs de nombreux avantages : un partage des publics afin d'atteindre une plus grande cible. Des avantages économiques et logistiques : grâce au partage des tâches et des espaces qui revient moins cher. Des facilités pour le spectateur dans l'achat de ses abonnements, ainsi que pour la cible étudiante favorisée par la ville grâce aux réductions disponibles.

Mais alors que cette forme de service n'est pas encore démocratisée, tout est mis en œuvre pour chercher du public.

Les structures culturelles proposent alors de nouvelles prestations : des ateliers, des conférences, afin que le spectateur s'implique dans ce qu'il voit lors d'un spectacle : cette forme plus ludique d'accès à l'art intrigue de nombreux curieux et permet aux initiés d'aller plus loin dans leur recherche créative. Cette pratique permet aussi d'accompagner le spectateur, (comme tout client c'est une pratique de plus en plus répandue actuellement dans l'offre de service).

Les structures vont à la rencontre d'un nouveau public en se déplaçant : dans la rue, dans des lieux improbables en suscitant la curiosité du passant, elles vont également proposer leur prestation auprès d'établissements scolaires ou encore des hôpitaux ou prison ou autre centres sociaux. Ainsi, elles permettent de rendre accessible l'art à tous comme Rousseau l'a énoncé il y a trois siècles : « puisque les beaux-arts doivent [...] servir de moyen pour accroître et assurer le bonheur des hommes, il est [...] nécessaire qu'ils pénètrent jusqu'à l'humble cabane du moindre des citoyens »<sup>73</sup> cité précédemment.

Pour éveiller les citoyens à la culture, il faudra redoubler d'efforts pour faire changer les mœurs et continuer de chercher le public de demain dans les écoles, dans d'autres lieux que celui des murs du théâtre et proposer également des prestations nouvelles qui, peut-être, s'inscriront dans des demandes touristiques par exemple.

---

<sup>73</sup> Joseph François Gabriel Hennequin - 1822 - Encyclopedias and dictionaries, French

## CORPUS

Sitographie :

[www.maillon.eu](http://www.maillon.eu)

[www.pole-sud.fr](http://www.pole-sud.fr)

[www.tjp-strasbourg.com](http://www.tjp-strasbourg.com)

[www.tns.fr](http://www.tns.fr)

[www.operationaldurhin.eu](http://www.operationaldurhin.eu)

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages :

Rédacteurs principaux : Mathilde GANSEMER, Edwige MILLERY, Tristan PICARD, *Chiffres clés 2016 : statistiques de la culture et de la communication*, Edition ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, Paris, 2016

Rédacteurs principaux : Amandine LOUGUET, Edwige MILLERY, Tristan PICARD, *Chiffres clés 2017 : statistiques de la culture et de la communication*, Edition ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, Paris, 2017

Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2015. ministère de la Culture - DEPS*, « *Chiffres clés statistiques de la culture* », 2015, 232 pages. ISBN : 9782111281578. URL : <https://www.cairn.info/chiffres-cles-statistiques-de-la-culture-2015--9782111281578.htm>, consulté le 15/10/2017

Maryvonne DE SAINT PULGENT, *Culture et Communication Les missions d'un grand ministère*, Edition Gallimard, 2009

Jean-Michel DJIAN, *Politique culturelle : la fin d'un mythe*, Edition Gallimard, Saint-Amand, 2005

Bruno NASSIM ABOUDRAR, François MAIRESSE, *La médiation culturelle*, Edition Presses Universitaires de France (PUF), Paris, 2016

Jean-Samuel BEUSCART, Kévin MELLETT, *Promouvoir les œuvres culturelles, Usages et efficacité de la publicité dans les filières culturelles*, Edition ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2012

Philippe POIRRIER *Les politiques de la culture en France*, La documentation française, DL, Paris, 2016,

Vincent DUBOIS, *Le ministère des arts (1881-1882) ou l'institutionnalisation manquée d'une politique artistique républicaine*, *Sociétés & Représentations*, Edition la Sorbonne, 2001/1 (n° 11)

Joseph-François Gabriel HENNEQUIN - *Esprit de l'Encyclopédie: ou recueil des articles les plus curieux et les plus intéressants de l'Encyclopédie*, numéro 25°, 1822, Paris

Victor CHAMPIER, *L'Année artistique 1881-1882*, Paris, A. Quantin, 1882, p. 1

Michèle DARDY-CRETIN, *Histoire administrative du ministère de la culture et de la communication, 1959-2012*, Comité d'histoire, La Documentation française, 2012

Philippe POIRRIER, *L'État et la Culture en France au XXe siècle*, Le Livre de poche, 2000

Emmanuel WALLON, « *Le théâtre et les spectacles* » et « *Le spectacle vivant en chiffres* », in Philippe Poirrier (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, La Documentation française, coll. « Les Notices », Paris, 2010, p. 113-127 et 128-135.

#### **Articles journalistiques :**

BENZONI Laurent, *Culture et Concurrence : un angle d'approche économique*, Article à paraître dans la Revue de Droit administratif de sept-oct. 2014

<https://www.franceculture.fr/politique/emmanuel-macron-je-veux-creer-un-pass-culturel-tous-les-jeunes-18-ans-auront-500-euros> consulté le 11.02.18

[www.lefigaro.fr/culture/2017/01/27/03004-20170127ARTFIG00208-macron-veut-creer-un-pass-culture-de-500-euros-pour-les-jeunes.php](http://www.lefigaro.fr/culture/2017/01/27/03004-20170127ARTFIG00208-macron-veut-creer-un-pass-culture-de-500-euros-pour-les-jeunes.php)

[www.la-croix.com/Culture/Francoise-Nyssen-passe-actes-parite-2018-02-07-1200912000](http://www.la-croix.com/Culture/Francoise-Nyssen-passe-actes-parite-2018-02-07-1200912000)

[www.alternet.org/culture/culturally-impooverished-us-nea-spends-140th-what-germany-does-out-arts-capita](http://www.alternet.org/culture/culturally-impooverished-us-nea-spends-140th-what-germany-does-out-arts-capita)

#### **Sites web :**

[www.insee.fr/fr/statistiques/1288212](http://www.insee.fr/fr/statistiques/1288212), consulté le 04/01/18

[www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaitre/Decouvrir-le-ministere/Missions](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaitre/Decouvrir-le-ministere/Missions), consulté le 09/12/17

[www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Histoire-du-ministère/Creation-du-Ministère](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Histoire-du-ministère/Creation-du-Ministère), consulté le 09/12/17

[www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Histoire-du-ministère/Les-premices-du-Ministère](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Histoire-du-ministère/Les-premices-du-Ministère), consulté le 11.02.18

[www.culturecommunication.gouv.fr/Actualités/Françoise-Nyssen-Faire-l-Europe-par-la-culture](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualités/Françoise-Nyssen-Faire-l-Europe-par-la-culture), consulté le 09/12/17

[www.culturecommunication.gouv.fr/Thématiques/Developpement-culturel/Politique-de-la-ville/Actualité/Convention-d-objectifs-2017-2020-Culture-Ville](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thématiques/Developpement-culturel/Politique-de-la-ville/Actualité/Convention-d-objectifs-2017-2020-Culture-Ville), consulté le 09/12/17

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000309377](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000309377), consulté le 09/12/17

[www.strasbourg.eu/politique-culturelle](http://www.strasbourg.eu/politique-culturelle), consulté entre le 01.10.17 et le 01.03.18

[www.onda.fr](http://www.onda.fr), consulté entre le 01.10.17 et le 01.03.18

[www.corps-objet-image.com/](http://www.corps-objet-image.com/), consulté entre le 01.10.17 et le 01.03.18

[www.culture-alsace.org/art-contemporain/](http://www.culture-alsace.org/art-contemporain/), consulté entre le 01.10.17 et le 01.03.18

[www.histoire-image.org/etudes/art-academique-peinture-histoire](http://www.histoire-image.org/etudes/art-academique-peinture-histoire), consulté entre le 01.10.17 et le 01.03.18

[www.herodote.net/25\\_octobre\\_1795-evenement-17951025.php](http://www.herodote.net/25_octobre_1795-evenement-17951025.php), consulté le 12.02.18

[fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9\\_Malraux](http://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9_Malraux), consulté le 11.02.18

[fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tablissement\\_public\\_%C3%A0\\_caract%C3%A8re\\_administratif\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tablissement_public_%C3%A0_caract%C3%A8re_administratif_en_France), consulté le 09/12/17

[fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre\\_national\\_de\\_Strasbourg](http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre_national_de_Strasbourg), consulté le 12.02.18

[fr.wikipedia.org/wiki/Ballet\\_de\\_l'Op%C3%A9ra\\_national\\_du\\_Rhin](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ballet_de_l'Op%C3%A9ra_national_du_Rhin), consulté le 12.02.18

### **Vidéos :**

GUILLOIS Aurélien *La culture coûte que coûte*. [Ajouté le 14/01/2016] extrait d'ARTE documentaire. In : YouTube. [Format MP3, 1.'34'04'] Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=LJHE1bn1f1Y> (Consulté le 02/11/2017)

### **Interviews :**

Interview de Mme Joëlle SMADJA, Directrice de Pôle-Sud, présent sur le site de Pôle-Sud

Interview de Mr Christian Nicolas, propos recueillis le 15.11.17 à 18h30

### **Autres documentations :**

Laurent BENZONI, *Culture et Concurrence : un angle d'approche économique*, Communication au colloque Culture et Concurrence, Article à paraître dans la Revue de Droit administratif de sept-oct. 2014. - Grenoble, juin 2014

Aurélien MULLER, *Quelle est la place de la marionnette et du marionnettiste sur scène ?*, mémoire universitaire, 2017

[www.lisette-mag.com/pyramide-de-maslow](http://www.lisette-mag.com/pyramide-de-maslow)